

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333**
Extérieur:
1-800-463-2362

LE SOLEIL

**POUR VENDRE
LOUER
ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311**

VENDREDI 9 FÉVRIER 1990

QUÉBEC, 94^e ANNÉE, NO 42
46 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTRÉAL-ÎLES DE LA MADELAINE-GASPÉSIE ABITIBI 50¢

35¢

LE SPORT



Dixième revers consécutif pour les Nordiques

Dans un match dénué de rudesse et de jeux spectaculaires, les Bruins ont fait subir un 10^e revers consécutif aux Nordiques, hier, au Garden de Boston. **S-2 et S-3**

QUÉBEC

L'Allier et Cadillac Fairview discutent de la « grande place »

Pour la première fois depuis les élections du 5 novembre, Québec et Cadillac Fairview ont cherché à concilier leurs intérêts respectifs dans ce projet controversé. **A-3**

LA RÉGION

Un appui pour la sécurité dans le transport écolier

Un couple de Bonaventure qui a perdu un enfant dans un accident de la route vient appuyer la campagne des parents de Saint-Antoine-de-Tilly. **A-3**

LE QUÉBEC

Le conflit de travail a coûté 13 millions \$ jusqu'ici à Hydro

Selon la partie syndicale, depuis le début du conflit Hydro-Québec aurait dépensé plus de 13 millions \$, notamment pour le temps supplémentaire. **A-6**

LE CANADA

Pas de Canada sans le bilinguisme, affirme Mulroney

Le premier ministre Brian Mulroney a rappelé aux Canadiens que le Canada ne serait rien d'autre qu'une annexe des États-Unis, s'il n'était pas bilingue. **A-7**

LE MONDE

Boris Eltsine juge les réformes insuffisantes

La décision du Parti communiste soviétique de renoncer à son monopole n'est pas suffisante pour mettre fin à la répression, selon le contestataire Eltsine. **A-9**

L'ÉCONOMIE

Le Canada a exporté 60 % moins d'électricité aux É.-U.

Entre 1988 et 1989, les ventes nettes d'électricité du Canada aux USA ont chuté de 60 %, parce que le pays a dû en acheter en grande quantité pour son réseau. **B-1**

LES ARTS

Des vues de Venise tout à fait irrésistibles

Le Musée du Québec présente « L'art vénitien du XVIII^e siècle dans les collections canadiennes », une exposition itinérante tout à fait irrésistible. **C-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 et A-4
Le Québec	A-5 et A-6
Le Canada	A-7
Le Monde	A-9 et A-10

Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-6 à C-10
Arts	C-1 à C-5
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-10
Décès	C-11 et C-12
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-10
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-10
Mots croisés	C-9
Mot mystère	C-9
Où aller à Québec	C-5
Patron	C-11

LA MÉTÉO

Brumeux en matinée. Nuageux et possibilité d'averses par la suite. Un peu de pluie en soirée. Maximum : -2. Demain : un peu de pluie cessant en après-midi. Généralement nuageux par la suite. **S-16**

Laisser mourir Meech ou lui donner un sursis

Le cabinet fédéral déchiré

OTTAWA — Une véritable guerre de tranchées, assortie de menaces de démissions, oppose actuellement plusieurs ministres québécois du cabinet fédéral à leurs collègues anglophones et à la haute bureaucratie fédérale. Le premier ministre Brian Mulroney lui-même penche du côté de la majorité anglaise du cabinet fédéral.

par MICHEL VASTEL
EDIMEDIA

D'un côté, les pressions se font de plus en plus fortes au Canada anglais pour « geler » la crise

constitutionnelle et se donner un sursis d'au moins un an pour reprendre les négociations.

L'aile nationaliste du parti conservateur au Québec refuse cependant ce genre de « maqui-

gnonnage ». Découragés, plusieurs ministres québécois de Brian Mulroney suggèrent qu'il vaudrait mieux « laisser tomber » et commencent à évoquer ouvertement des scénarios « d'après-Meech ».

C'est le premier ministre de l'Ontario qui a déclenché la crise cette semaine en laissant discrètement tomber son collègue du Québec. Profitant de sa

visite au Carnaval de Québec, David Peterson a tenu, près des pentes de ski du Mont-Sainte-Anne, des consultations avec d'influents libéraux fédéraux. Il leur a confié mardi : « Cela prendra davantage qu'un agenda et un calendrier de négociations (sur le Sénat ou les droits des minorités) à tenir après la ratification de l'accord du lac Meech. Il faut que Bourassa accepte quelques changements à l'accord actuel. »

Peterson change de camp

C'est la première fois que le chef du gouvernement de l'Ontario admet qu'un simple accord parallèle ne suffira plus à éviter l'échec. Déjà en décembre, il suggérait à Edimédia que le gouvernement du Québec devrait offrir un compromis sur le

Suite A-2, Cabinet...

Autre texte en page A-5

Le 31^e Tournoi pee wee, c'est parti !



Pour une 31^e année consécutive, le Tournoi de hockey pee wee s'est ouvert, hier au Colisée de Québec, et les jeunes hockeyeurs n'ont pas manqué d'en mettre plein la vue aux spectateurs, comme en fait foi la photo ci-dessus. Une deuxième génération de Stastny commence à faire parler d'elle à cette occasion. En effet, Robert, le fils de Marian, évolue dans le présent tournoi pee wee de Québec. Il porte les couleurs des Dauphins de La Chaudière qui ont défait Québec DS 5-4.

Autres informations en page S-8

Aline, la mère, meurt d'un anévrisme

La famille Blanchet blâme l'hôpital Chauveau

La douleur s'atténue. Maintenant, c'est la colère qui gronde dans le cœur de la famille Blanchet. Car si on avait pris le mal d'Aline Blanchet au sérieux à l'hôpital Chauveau, elle serait encore vivante aujourd'hui. Du moins la famille en est profondément convaincue.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Le 29 novembre dernier, Aline Blanchet est entrée à l'urgence de l'hôpital avec un mal de tête à se cogner contre les murs. Elle en est ressortie le vendredi après-midi, avec deux prescriptions de pilules, son mal de tête et son inquiétude.

Aline Blanchet est morte deux semaines plus tard, le 15 décembre, d'un anévrisme au cerveau, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. « Si j'avais vu votre mère plus tôt, j'aurais pu l'opérer et la sauver », aurait confié le neurologue à la famille.

Plus tôt, cela voulait dire tout de suite après son violent mal de tête.

L'anévrisme est une poche de sang qui se forme dans un vaisseau à cause de la faiblesse de la paroi de ce vaisseau. En éclatant dans le cerveau, elle cause l'hémorragie qui exige



Claire Blanchet pleure sa mère, Pierre Blanchet sa femme. Le père et la fille sont tous deux convaincus qu'Aline Blanchet serait vivante aujourd'hui si on avait pris son mal au sérieux à l'urgence de l'hôpital Chauveau.

une intervention médicale rapide.

« Dès que j'ai vu ma mère à l'urgence, avec mes petites connaissances médicales, j'ai tout de suite pensé à un anévrisme », souligne Claire Blanchet. Elle a pratiqué le métier d'infirmière durant 10 ans.

Plutôt que de se fier à ses intuitions, elle a fait confiance au médecin qui a donné congé de l'hôpital à sa mère. Mainte-

nant, elle est moins sûre que l'hôpital Chauveau ait pris le mal de tête de sa mère au sérieux. Deux incidents ont semé le doute dans son esprit : le neurologue de l'Enfant-Jésus aurait pu sauver sa mère, s'il l'avait vue plus tôt ; le médecin de famille a envoyé sa mère voir un neurologue de toute urgence, le lundi suivant son congé de l'hôpital Chauveau. Pas

Suite A-2, Blâme...

Edmonston réplique

« C'est une campagne de salissage ! »

MONTRÉAL (PC) — Le candidat à l'élection complémentaire dans Chambly Phillip Edmonston a clamé hier n'avoir « jamais été payé pour recommander quoi que ce soit » à des consommateurs, alors qu'il travaillait comme président de l'Association pour la protection des automobilistes.

M. Edmonston faisait la tournée des médias, hier, pour se défendre des accusations lancées contre lui par le garagiste François Lalancette. Il a donné des entrevues à la plupart des stations radio montréalaises, à la télévision, aux journaux et a même participé à des lignes ouvertes.

Le garagiste Lalancette, jadis recommandé par l'APA, a affirmé qu'il avait dû verser des ristournes à M. Edmonston, alors qu'il était président de l'APA, non seulement pour la vente de ses livres, mais aussi pour avoir recommandé son garage à des consommateurs.

« Jamais je n'ai été payé pour recommander quoi que ce soit », a lancé M. Edmonston, hier, sur les ondes de la station CJMS. Il avoue toutefois avoir touché des chèques pour la vente de ses livres. Une dizaine de garages sur 200 vendaient son livre. Ces garagistes versaient aussi une ristourne à l'auteur du volume, même si « certains de ces garagistes n'étaient même pas recommandés par l'APA », précise M. Edmonston.

L'ancien président de l'APA admet qu'il ne gardait pas de comptabilité précise des ristournes sur la vente de ses livres. Lorsque l'animateur Paul Arcand, de CJMS, lui a demandé s'il était possible qu'il ait reçu plus d'argent que les ristournes prévues sur ses livres,

M. Edmonston a répliqué : « Peut-être, c'est possible. »

M. Edmonston estime que le garagiste Lalancette « a pensé qu'en vendant un livre, il achetait Phillip Edmonston », ce qui n'était pas le cas, répète-t-il. « Il a eu des livres, pas Phillip Edmonston ; c'est ça qui le choque. Il pensait acheter de la protection et il ne l'a pas eue. »

Dans toute cette histoire, Phillip Edmonston admet avoir été naïf. « Je ne serais pas surpris que d'autres garagistes enragés disent des choses pour avoir ma peau », croit-il. Il explique s'être fait bien des ennemis chez les garagistes, au fil des ans.

Il accuse les libéraux d'être à la source de ces révélations, qui datent d'« il y a 13 ans ». « Toutes les indications que j'ai, c'est que c'est relié à des libéraux rattachés à Clifford Lincoln. » Il rappelle que le dernier sondage sur l'élection dans Chambly le montrait gagnant, loin devant ses adversaires.

Il songe à des poursuites, mais après l'élection.

Sur les ondes de la ligne ouverte de CJMS, les auditeurs, à une exception près, disaient plutôt leur sympathie à M. Edmonston. Avec humour, un auditeur a seulement souhaité que si jamais M. Edmonston est élu, lundi prochain, et que les néo-démocrates forment un jour le

Suite A-2, Edmonston...

Le taux d'escompte à son point le plus haut depuis cinq ans et demi

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a encore relevé son taux d'escompte hier, le faisant passer de 12,59 à 12,79 %, son point le plus haut depuis cinq ans et demi. En jouant sur des taux d'intérêt élevés, elle espère restaurer la confiance des investisseurs étrangers dans notre dollar, qui a fondu à vue d'oeil depuis quelques semaines.

La hausse du taux d'escompte, la troisième en autant de semaines, amenuise l'espoir entretenu, il n'y a pas si longtemps, d'une baisse rapide du crédit à la consommation. On ignore si cette remontée, deux fois plus forte que prévue par les spécialistes, forcera les banques à hausser leur taux de prêt privilégié, qui est de 13,5 %.

La banque centrale est également intervenue en force sur les marchés des changes pour acheter du dollar et freiner la chute de la devise amorcée le 12 janvier, lorsque le gouverneur John Crow donnait le signal d'une détente du loyer de l'argent. Depuis lors, M. Crow a fait marche arrière.

Le 18 janvier, la banque centrale abaissait son taux d'escompte d'un tiers de point à 12,14 %, une manœuvre que de nombreux économistes quali-

fièrent de gaffe. « La confiance dans le dollar canadien a été quelque peu ébranlée », constatait hier un cambiste.

Notre dollar a perdu trois cents, par rapport à la devise américaine, depuis la mi-janvier. Hier, il a ouvert à 83,37 cents US et affichait 83,73 cents US à la fermeture, soit un recul de 6/100 sur la veille.

Les investisseurs étrangers qui, l'année dernière, s'étaient précipités en masse pour acheter des obligations canadiennes afin de profiter de taux d'intérêts de cinq points plus élevés qu'aux États-Unis, ont retiré leurs mises. Ils doutent que la banque centrale puisse maintenir longtemps des taux d'intérêt aussi élevés.

Selon un expert, retarder une détente du loyer de l'argent, c'est augmenter la probabilité d'une grave récession.

Suites de la première page

Cabinet...

recours à la clause nonobstant. « La loi 178 a empoisonné l'atmosphère », avait-il alors confié. Aujourd'hui, il va plus loin : selon lui, l'empoisonnement est mortel pour l'accord du lac Meech.

La volte-face de David Peterson explique la virulence des propos du premier ministre canadien à son égard. Les deux hommes se sont échangés des insultes sur les ondes tout au long de la semaine : Peterson trouve que la partisanerie de Brian Mulroney est « dégueulasse », et Mulroney lui réplique « d'aller voir dans sa cour ».

Cherchant désespérément un moyen de sortir de la crise, le premier ministre fédéral consulte, par téléphone ou plus formellement encore, d'anciens ministres libéraux et des lieutenants-gouverneurs sur lesquels il pense pouvoir compter pour influencer David Peterson et Robert Bourassa. Mais, « Mulroney semble perdu », a prétendu l'un d'eux cette semaine.

La crise a rebondi de plus belle hier à Ottawa alors que le Secrétaire d'État, Gerry Weiner, lui-même représentant de la minorité anglaise du Québec au cabinet fédéral, a rendu publique une lettre au premier ministre de l'Ontario dans laquelle il affirme que « le gouvernement (fédéral) désapprouve le texte de la loi 178 parce que celui-ci ne répond pas aux conditions définies par la Cour suprême ».

Cela ne correspond pas tout à fait à la réalité puisque M. Mulroney a tout au plus « déploré » le recours à la clause nonobstant, et que le prédécesseur de Gerry Weiner au Secrétariat d'État, Lucien Bouchard, a exprimé la compréhension de son gouvernement à l'égard de la situation dans laquelle Robert Bourassa se trouvait en décembre 1988. Sursis d'un an

Devant l'impasse, et la crise qui menace au Canada anglais où le mouvement de rattachement au Québec ne semble pas s'apaiser, les pressions se font de plus en plus fortes sur Brian Mulroney pour s'accorder un sursis d'un an.

Lundi dernier, les groupes autochtones ont remis au sénateur Lowell Murray une opinion juridique selon laquelle il serait techniquement possible de reporter l'échéance fatidique du 23 juin 1990. Il suffirait que les dix législatures provinciales et le Parlement fédéral adoptent une résolution en ce sens dans les prochains mois. Le représentant de l'Assemblée des Premières Nations doit transmettre cet avis « à certaines provinces » cette semaine.

Pendant, l'ancien greffier du Conseil privé et conseiller de Pierre Trudeau en matière constitutionnelle, Gordon Robertson, doute que cela soit constitutionnellement acceptable. Il revient plutôt à sa propre suggestion de consulter la Cour suprême et de lui demander s'il y a effectivement une échéance fixe de trois ans, comme le prétend le Bureau des relations fédérales-provinciales, ou qu'il n'y a pas d'échéance du tout. M. Robertson a confié hier que la Cour pourrait se prononcer sur la question « en quelques semaines ».

Entre-temps, la colère gronde de plus en plus parmi les nombreux groupes privés qui ont décidé de se lancer dans une campagne en faveur de l'accord du lac Meech. Qu'il s'agisse des « Amis du lac Meech », des groupes d'hommes d'affaires comme celui de Claude Castonguay au Québec et de Trevor Eaton au Canada anglais, ou même d'initiatives « non partisans » comme celle du député Jean Lapierre (Shefford), elle n'ont reçu aucun encouragement de la part du Bureau du premier ministre à Ottawa.

De fait, les « amis du lac Meech » déplorent n'avoir reçu aucun signal positif du gouvernement fédéral. « Il n'y a même pas de Secrétariat ou de Bureau central à Ottawa où on puisse s'adresser pour obtenir par exemple des dépliants expliquant ce qu'est effectivement l'accord du lac Meech ».

Certains s'attendaient, étant donné l'importance de l'enjeu, à ce que le gouvernement fédéral crée une sorte « d'organisation parapluie » qui coordonnerait les efforts des groupes favorables à l'accord du lac Meech, comme au temps de la campagne référendaire. C'est peut-être à cela que Brian Mulroney pensait en confiant cette semaine qu'il « sait quoi faire : stay tuned! ».

Blâme...

de symptômes d'anévrisme le vendredi, et des symptômes évidents le lundi? Claire Blanchet a peine à y croire.

Ce qui la chicote aussi, c'est le jeu de ping-pong dont sa mère de 61 ans a été victime : l'urgence de l'hôpital Chauveau, séjour à l'hôpital Saint-François d'Assise après la consultation avec un premier neurologue, transfert à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

La douleur fait place à la colère. Quelque chose ne tourne pas rond dans le système de santé, croit-elle.

Un dossier bien monté

Le dossier d'Aline Blanchet est bien monté, le médecin a réagi comme il le devait, il n'y a pas eu négligence ni de la part du médecin ni de la part de l'hôpital, affirme pour sa part le Dr René Saint-Cyr, directeur des services professionnels de l'hôpital Chauveau. « Au moment où le médecin a vu Mme Blanchet, il n'y avait aucun indice d'anévrisme... et en lui donnant congé le vendredi, il avait dit qu'il voulait la revoir le lundi suivant », précise-t-il.

Le Dr Saint-Cyr admet que deux jours et demi passés à l'urgence, dans le cas de Mme Blanchet, c'est « pas normal, mais ça arrive ». Par contre, jure-t-il, Mme Blanchet a reçu tous les soins nécessaires. « L'hôpital Chauveau n'a pas l'appareil pour faire l'artériographie permettant de diagnostiquer l'anévrisme », reconnaît-il, mais ajoute : « On aurait transféré la patiente dans un autre hôpital, si nécessaire ; elle ne présentait même pas de symptômes commandant la visite du neurologue. »

« Il y a des gens qui viennent à l'urgence, leur électrocardiogramme est impeccable, ils meurent d'un infarctus quelques heures après leur sortie de l'hôpital. La médecine n'est pas infallible », plaide le Dr Saint-Cyr, ajoutant que des poursuites ne lui font pas peur, convaincu qu'il n'y a eu aucune négligence.

Pas de poursuites judiciaires

Des poursuites judiciaires, la famille Blanchet n'a pas l'intention d'en tenter. Elles sont trop coûteuses, autant sur le plan financier qu'émotif.

« C'est impossible de prendre des poursuites contre des médecins... ils se protègent tous. Et puis une poursuite judiciaire, ça ne ramènera pas ma femme », laisse tomber Pierre Blanchet. Il martèle la table de ses doigts, et la gorge nouée, affirme : « Ce que je veux, c'est que ce qui est arrivé à ma femme n'arrive plus. »

« Si on ne dénonce jamais la négligence, jamais rien ne changera », ajoute Claire Blanchet. Elle a donc écrit son indignation au médecin, à l'hôpital, au ministre de la Santé et des Services sociaux.

Edmonston...

gouvernement, il ne soit jamais ministre des Finances.

De son côté, l'ancien garagiste a réaffirmé avoir versé des commissions représentant 10 % du coût des réparations effectuées sur les voitures de clients qui lui avaient été envoyés sur la recommandation de M. Edmonston.

Au cours d'une conférence de presse tenue dans un restaurant de Joliette, M. Lalancette a déclaré que ces montants avaient été versés entre 1971 et 1977.

Il a aussi reconnu avoir été condamné à 5000 \$ d'amende en 1983 pour avoir effectué des réparations jugées non nécessaires sur une auto, lors d'une vérification effectuée par l'APA.

« J'ai pensé qu'il avait été stupide de faire une affaire de même alors que je lui avais donné des commissions pendant sept ans de temps, a déclaré M. Lalancette.

« Je l'ai appelé, a-t-il précisé. Il m'a répondu : Je vais m'en tirer facilement. Ça va passer pour des ventes de livres. Je lui ai dit : Attend, un jour je te rendrai la monnaie de ta pièce. »

L'ex-garagiste, qui soutient n'avoir aucun lien avec des partis politiques, a révélé avoir raconté toute l'affaire à un journaliste, il y a une semaine. Il prétend toutefois regretter son geste, parce qu'il ne pensait pas que cette affaire prendrait tant d'ampleur.



Émus, Yvan Lamonde et sa fille Michèle se rencontraient hier pour la première fois à la gare d'autobus de Québec. La demi-soeur de Michèle, Nathalie, assistait à ces retrouvailles.

Un père voit sa fille de 17 ans pour la première fois

Un père et sa fille de 17 ans se sont vus pour la première fois hier à la gare d'autobus de Québec.

Yvan Lamonde, 47 ans, de Québec savait qu'il avait eu un enfant d'une femme dont il s'était séparé avant même la naissance. Elle était partie de son côté, lui du sien. Ils ne se sont jamais revus et ont fait leur vie et des enfants, chacun de leur côté. « Je pensais à l'enfant parfois et je me disais qu'il se pourrait que la vie nous remette en présence », disait-il hier, ému et heureux, peu après les retrouvailles.

« Je veux faire connaître notre histoire, expliquait-il, parce que je connais plusieurs hommes qui vivent tout près d'enfants qui sont leurs propres

enfants et qui ne leur disent pas, alors qu'il savent que ces enfants les cherchent... S'il n'y avait qu'un père qui faisait le geste de se faire connaître enfin à son enfant, je serais content », ajoute cet ancien journaliste, aujourd'hui dépendant du bien-être social.

De son côté, Michèle B., sa fille, qui habite Alma au Lac-Saint-Jean racontait avoir eu un choc lorsqu'elle découvrit, à 12 ou 13 ans, qu'on la déclarait née de père inconnu sur son extrait d'acte de naissance. « J'avais dû fournir ce papier pour entrer dans les cadets de l'air. J'ai interrogé ma mère qui n'a pas voulu me dire tout de suite le nom de mon père. Elle m'a demandé d'attendre d'être plus vieille. » Lorsque sa mère lui a enfin révélé l'identité de son père, Michèle s'est tout de suite

mise à sa recherche. « Cela n'a pas été trop compliqué de le tracer », dit-elle.

Michèle a téléphoné à son père dimanche dernier. Lui, le souffle coupé, a demandé cinq minutes de grâce avant de la rappeler. « Ça y était », avoue-t-il.

Heureuse elle aussi de ces retrouvailles, Michèle passe la fin de semaine avec son père, sa demi-soeur Nathalie qui a un bébé et d'autres membres de sa demi-famille avant de retourner sagement lundi à Alma où elle termine son secondaire. « Je ne sais pas encore si je ferai carrière dans l'armée ou si je serai secrétaire », dit-elle.

Quant à son père, « il correspond à ce que je pensais, assez grand, les cheveux bruns mais je pensais qu'il avait les yeux bruns. »



Berlin à Québec

Un « mur de Berlin » a surgi en une nuit, sur le campus de l'université Laval. S'il a été construit beaucoup plus rapidement que l'original, il est également resté debout beaucoup moins longtemps. En effet, dans la nuit de mercredi à jeudi, 25 étudiants en génie mécanique ont mis huit heures à fabriquer, avec une quantité industrielle de neige, un « mur de Berlin » de 200 pieds, surmonté de barbelés et couvert de graffitis. On pouvait y lire notamment « Warum haben mensch hunger? » (Pourquoi les hommes ont-ils faim?) et « Hallo Berline freunde » (Bonjour, amis berlinois), cette dernière phrase constituant un clin-d'oeil au groupe d'étudiants allemands qui doit venir bientôt à Québec dans le cadre d'un échange avec le département de génie mécanique de Laval. L'ouvrage, d'une hauteur de dix pieds, occupait tout l'espace entre les pavillons Alexandre-Vachon et Adrien-Pouliot. Tout comme le vrai mur dressé dans l'ancienne capitale allemande, celui des étudiants en sciences et génie est tombé sous le pic, la pelle et la scie à chaîne des démolisseurs. C'est la mascotte du département, un énorme éléphant rose, qui a donné le coup d'envoi de l'opération. L'événement se situait dans le cadre du festival annuel des étudiants en sciences et génie.

Le juge Denys Dionne aurait tenu des propos misogynes

MONTREAL (PC) — Le juge Denys Dionne se retrouve au coeur d'une controverse, rapportait hier soir Radio-Canada.

La chaîne d'État a en effet appris que le juge Dionne avait tenu des propos misogynes au moment où il présidait un procès pour voies de fait graves et port d'arme au Palais de justice de Longueuil, il y a un an.

La lecture des notes sténographiques permet de constater que le juge a alors tenu sur le banc des propos sexistes. « Comme on dit, toute règle est faite comme une femme et pourrait être violée », a-t-il déclaré.

Le Regroupement des centres

d'aide aux femmes agressées sexuellement n'apprécie pas la remarque du juge Dionne : « Voilà un autre exemple qui démontre que dans une certaine mesure, la Justice cautionne la violence envers les femmes ».

Pour sa part, l'Association nationale de la femme et du droit demande la mise sur pied de programmes d'éducation de la magistrature.

La semaine dernière, le juge Dionne a été blâmé par le Conseil de la magistrature pour avoir tenu des propos excessifs à l'encontre de syndiqués de la FTQ.

Rivière-du-Loup : le procès d'Éric Audet est fixé au 23 avril

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le juge Gérald Boisvert, de la division criminelle de la cour supérieure, a fixé hier au 23 avril le procès devant jury d'Éric Audet, 18 ans, accusé du meurtre au premier degré de la cégépienne Dany Beaulieu, 19 ans.

Saint-Hubert, y était caissière de nuit.

Le jeune homme est également accusé de vol qualifié et de possession illégale d'une arme offensive au moment de commettre un acte criminel. Ces accusations se rapportent aux événements tragiques survenus au cours de la nuit du 15 au 16 novembre, au dépanneur et station libre-service « Pétro-Canada » situé à l'intersection des rues Hôtel de Ville et Saint-Pierre. La victime, originaire de

Lors de la confection du rôle du prochain terme des assises, le juge Boisvert a, par ailleurs, fixé au 12 mars le procès de Dany Ouellet, accusé de négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule automobile. On lui reproche d'avoir causé la mort d'Éric Chrétien, à Cabano, le 24 mars 1989.

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K 7J6

Service aux abonnés	647-3333
Annonces classées	647-3311
Carrières et Professions	647-3270
Publicité Détaillants	647-3435
Publicité Générale	647-3266
Rédaction	647-3394
Promotion	647-3342
Renseignements	647-3233

LA QUOTIDIENNE

tirage du 8 février
2-3-7
3-3-7-4

Le diocèse refuserait un « Marathon de l'amour » organisé par la « Cité du Père »

Mgr Pierre Morissette, évêque auxiliaire de Québec, a déclaré au SOLEIL que le diocèse réagirait négativement si la Cité du Père organisait un « Marathon de l'amour » au Colisée de Québec avant que l'affaire Pierre Lacroix ne soit réglée.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

Mgr Morissette, qui disait parler en son nom personnel, a ajouté que le diocèse n'avait pas été consulté au sujet de la tenue possible d'un tel événement.

On sait que la Cité du Père, fondée par Pierre Lacroix, a consulté ses membres pour savoir si la tenue d'un « Marathon de l'amour » est un événement indiqué.

Il a révélé au SOLEIL que le sondage avait donné 762 réponses : 80 % des répondants ont dit oui à la tenue d'un « Marathon ». Par contre, à la question de savoir s'ils viendraient au Colisée, seulement 39 % ont répondu affirmativement.

Pierre Lacroix explique cet écart par le fait que beaucoup de membres de la Cité du Père demeurent très loin de Québec. Il leur serait difficile de faire un si long voyage. « Il n'y aura donc pas de « Marathon » cette année, a-t-il dit. Nous tenterons notre chance l'an prochain ».

« Nous continuerons cependant à aller voir les gens chez eux. D'ailleurs, c'est ce que nous avons fait ; à chaque fois, les auditoires étaient de plusieurs centaines de personnes ».

D'autre part, Pierre Lacroix continue toujours d'animer une émission de télévision que l'on peut voir dans presque toutes les régions du Québec.

L'Allier et Cadillac Fairview discutent pour la première fois de la « grande place »

Pour la première fois depuis les élections municipales du 5 novembre, la ville de Québec et la compagnie Cadillac Fairview ont cherché à concilier leurs intérêts respectifs dans le concept fort controversé de la « grande place », ou « de l'espace Saint-Roch » selon la version du Rassemblement populaire qui a pris le pouvoir à l'hôtel de ville.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

L'ancien conseil, dirigé par le maire Jean Pelletier, chef du Progrès civique, avait accepté l'idée de la compagnie Cadillac Fairview pour la mise en valeur de terrains acquis dans la basse ville, à l'intersection du boulevard Charest et de la rue de la Couronne, soit la construction d'un centre multifonctionnel de 250 millions \$, désigné provi-

soirement sous le nom de « grande place ».

Cependant, le Rassemblement populaire, dirigé par M. Jean-Paul L'Allier, fit campagne en soumettant un concept beaucoup plus modeste, un investissement deux fois moins élevé, « espace Saint-Roch », axé principalement sur une vocation résidentielle, des bureaux et quelques commerces.

Accompagné de la conseillère Winnie Frohn et du directeur du contentieux de la ville, Me Denis Boutin, le maire

Jean-Paul L'Allier s'est entretenu avec les dirigeants de la compagnie durant plus de deux heures, mercredi, au bureau de Cadillac Fairview, à Montréal.

Au cours d'une entrevue, hier, le maire L'Allier a dit au SOLEIL que depuis le mois de janvier, la compagnie voulait discuter mais qu'il avait jugé préférable de « faire d'abord le tour du dossier ».

Pas pour négocier

M. L'Allier a tenu à préciser qu'il ne s'était pas rendu à Montréal pour négocier. « Il fallait, a-t-il dit, que chacun fasse part de ses orientations, de ses choix. Nous leur avons remis le texte soumis aux contribuables durant la campagne électorale, insistant bien pour dire qu'il s'agissait d'un concept et non d'un projet.

« Nous avons clairement indiqué notre intention de choisir un projet pouvant avoir un impact sur l'ensemble du quartier notamment au plan commercial. Ils nous ont rappelé leurs objectifs corporatifs, en faisant valoir qu'ils étaient essentiellement des constructeurs et des développeurs de centres commerciaux de grandes surfaces.

Quant à savoir si la compagnie avait exprimé une première réaction relativement au concept du RP, M. L'Allier affirme qu'elle n'avait pas donné d'indications sur le concept défendu par son parti. « Je n'ai pas cherché à obtenir une réponse. Je voulais surtout leur démontrer que notre intention n'est pas d'organiser une expédition punitive ou de chercher à les sortir du dossier. Nous tenons

à leur rappeler que nous avions fait des choix politiques, que nous avions été élus et que nous tenions à respecter nos engagements. »

Selon M. L'Allier, les dirigeants de la compagnie ont reconnu que c'était légitime et qu'ils verraient s'il était possible de trouver leurs propres intérêts à l'intérieur des limites imposées ou, le cas échéant, de rechercher un autre emplacement ailleurs dans la ville.

Dans deux semaines, on doit reprendre la discussion pour discuter des chances d'en venir à une entente, de remplacer le protocole actuel, signé à la fin d'août 1989 et de mettre les équipes de professionnels au travail ou... de trouver le moyen de mettre fin au protocole « avec le minimum de dégâts ».

Émouvant appui à la campagne de sécurité dans le transport des écoliers à Saint-Antoine-de-Tilly

Mme Sylvie Laroche-Laflamme, porte-parole des parents de l'école la Clé d'Or de Saint-Antoine-de-Tilly qui protestent contre le peu de sécurité que le transport scolaire offre à leurs enfants, a reçu hier un appui inattendu de la part d'un couple de Bonaventure, en Gaspésie, dont le fils de six ans a été tué et un autre de sept ans a été blessé par une automobile en octobre dernier alors qu'ils s'apprêtaient à prendre l'autobus scolaire sur la route 132.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

« Afin qu'une tragédie comme celle que nous avons vécue ne se répète pas, il est très important que les parents soient vigilants et ne permettent pas que leurs enfants aient à prendre l'autobus scolaire dans des conditions qui mettent leur vie en danger », a affirmé M. Aurélien Bisson qui, avec sa compagne Lucille Arseneault, a rencontré Mme Laroche-Laflamme à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où leur fils aîné repose toujours dans le coma.

« Quand un accident comme ça survient, on rend le conducteur du véhicule impliqué coupable et l'on oublie trop souvent l'incurie des parents, des commissions scolaires, des ministères des Transports et de l'Éducation qui n'ont rien fait pour prévenir ce genre de désastre », a affirmé M. Bisson qui avait préalablement contacté LE SOLEIL par téléphone pour indiquer qu'il souhaitait apporter son appui aux parents protestataires de Saint-Antoine-de-Tilly.

On sait que ces derniers, à la suite de changements apportés en septembre par la commission scolaire de Lotbinière et qui obligeaient les tout-petits à prendre l'autobus sur un tron-



Aurélien Bisson et Lucille Arseneault, de Bonaventure, à droite, qui ont perdu un fils et en ont vu un autre grièvement blessé dans un accident de la route en octobre, ont rencontré hier la porte-parole de parents de Saint-Antoine-de-Tilly, Mme Sylvie Laroche-Laflamme, et a encouragé ceux-ci à poursuivre leur lutte afin d'assurer une plus grande sécurité de leurs tout-petits au moment de leur transport à l'école.

çon dangereux de la route 132, ont choisi depuis trois jours de garder leurs enfants de maternelle et pré-maternelle à la maison en guise de protestation devant l'inaction de la commission scolaire dans ce dossier.

« On a beau répéter les consignes de sécurité et les mises en garde, il faut admettre que les enfants de quatre ou cinq ans sont toujours menacés lorsqu'ils ont à traverser une route comme la 132 qui est as-

sez achalandée par les poids lourds et autres véhicules et où ça roule souvent trop vite », a affirmé Mme Laroche-Laflamme rappelant par ailleurs, que même les adultes oubliaient parfois de regarder des deux côtés avant de traverser une rue.

Retour en classe

Ce matin, les parents des élèves de niveau préscolaire de la Clé d'Or devaient envoyer leurs enfants à l'école « en prenant les précautions qu'il faut »

afin de faire montre de leur bonne foi devant une commission scolaire qui les a convoqués à une rencontre cet après-midi. Déjà avant-hier, d'ailleurs, des représentants de la commission scolaire sont allés examiner sur les lieux les secteurs dangereux de la route 132 sur leur territoire.

« Mais il ne faut pas lâcher avant que la situation ne soit corrigée », les ont enjoint M. Bisson et Mme Arseneault qui, en plus de perdre un enfant et de voir leur autre fils dans un

état de santé plus que précaire à l'hôpital, ont dû quitter temporairement leurs emplois en Gaspésie pour venir s'établir à Québec et se tenir quotidiennement au chevet de celui-ci.

L'assurance-salaire et les versements de la Régie de l'assurance automobile leur serviront de moyens de subsistance pour les prochains mois, soit jusqu'à ce qu'ils puissent ramener le petit Grégoire chez lui et y reprendre une vie normale dans la tranquillité.

Ancien directeur général du centre Robert-Giffard Léopold Beausoleil condamné à 15 mois de prison

L'ancien directeur général du centre hospitalier Robert-Giffard, Léopold Beausoleil, âgé de 55 ans, a été condamné hier à 15 mois de prison à la suite d'une fraude de 23 000 \$ commise aux dépens d'une psychologue qu'il avait embauchée comme consultante.

par RICHARD MÉNAULT
LE SOLEIL

Beausoleil avait déjà été condamné à 18 mois de prison mais la cause a été portée en appel.

La sentence que lui a décernée hier le juge Laurent Dubé est concurrente à la première, c'est-à-dire qu'elle ne s'y ajoute pas. Dans ce cas-ci également, le jugement a été porté en appel.

Au départ, Léopold Beausoleil faisait face à 19 chefs d'accusation de fraude, de faux et d'usage de faux. Il a été acquitté

pour dix chefs, verdicts portés en appel par la poursuite, et il y a eu arrêt des procédures dans cinq autres cas. Il a cependant été reconnu coupable pour trois autres. Hier, il recevait sa sentence pour le 19e dont il a aussi été reconnu coupable.

Le procureur de la Couronne, Me Serge Brodeur, a rappelé qu'au moment de cette fraude, en 1981, Beausoleil cumulait les fonctions de directeur général et de directeur des finances à Robert-Giffard. Voulant économiser de l'impôt et sur les conseils de Beausoleil, la victime a placé de l'argent dans des abris fiscaux.

Un an plus tard, les comptes ne trouvaient plus trace des abris en question. L'argent avait plutôt été investi dans l'achat d'actions d'une compagnie dans laquelle Beausoleil avait des intérêts. Or, le projet immobilier de cette entreprise a « floppé », selon les termes de Me Brodeur.

Un expert

Étant comptable agréé de formation, le directeur général donnait l'impression à la victime de ne pas « parler à travers son chapeau » en matière de fiscalité, a commenté le procureur de la poursuite. « La victime, a-t-il dit, a obtenu un jugement en sa faveur mais elle pourra le faire encadrer car elle devra considérer ses 23 000 \$ comme une perte sèche définitive. »

Il y a eu abus de confiance,

de poursuivre Me Brodeur, car, aux yeux de la victime, la famille Beausoleil en était une honorable. Il s'agit donc d'un facteur aggravant qui s'ajoute à un rapport présentiel rédigé en 1988 soulignant l'absence de remords chez l'accusé, et sa négation constante de culpabilité.

« Son crime, a conclu Me Brodeur, est l'apanage d'un homme instruit, cultivé et intelligent. Aussi nécessite-t-il l'emprisonnement en guise de peine. »

Impossibles remords

En réplique, l'avocat de l'accusé, Me Claude Bécotte, s'est opposé au dépôt du rapport présentiel de 1988. Son client, a-t-il déclaré, ne peut éprouver de remords et avouer sa culpabilité puisqu'il a porté sa cause en appel et qu'il ne s'estime toujours pas coupable. Il convient

donc de prendre le rapport « avec un grain de sel », selon l'avocat.

Quant à l'argent de la victime, il aurait été prêté à Beausoleil afin de le transformer en actions et, à ce moment précis, la psychologue n'aurait pas été à l'emploi du centre hospitalier. L'accusé lui-même a perdu toute sa fortune personnelle dans l'échec du projet immobilier, a souligné Me Bécotte qui a réclamé une peine inférieure et concurrente à celle de 18 mois imposée en 1988.

« Vous avez abusé de la confiance et de la bonne foi de la victime avec toute votre compétence professionnelle, a dit le juge Dubé à Beausoleil. Les tribunaux réprovoquent l'absence de remords que vous avez, et votre victime risque de perdre la totalité de ses économies. »



Aujourd'hui

8 h 15 - 22 h 30 : Tournoi international de Hockey Pee-Wee. Colisée de Québec. Prix d'entrée : 3 \$; 1 \$ pour les enfants.

10 h - 16 h : Animation au Parc Cartier-Brébeuf.

10 h - 17 h : Exposition « Goûter à l'histoire, les origines de la gastronomie québécoise ». Service canadien des Parcs, Édifice Louis-St-Laurent, 3, rue Buade, Vieux-Québec.

11 h : Dîner des secrétaires et des femmes d'affaires. Château Frontenac.

11 h - 20 h : Symposium de peinture. Port de Québec, Édifice du Havre.

12 h : Cabane à sucre en ville. Place du Palais.

12 h - 16 h : Exposition « Voitures à patins ». Au 100, rue Saint-André.

12 h - 20 h : Exposition « Court Circuit ». Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Entrée libre.

12 h - 20 h : Exposition de masques et costumes. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Entrée libre.

12 h - 20 h : « De la musique en petit format ». Exposition de petits instruments de musique. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph.

12 h 30 - 17 h : Exposition « D'un Carnaval à l'autre ». Gravures, objets, photographies. Centre d'initiation à l'histoire de la Ville de Québec, Voûtes du Palais, 8, rue Vallières.

13 h 30 : Spectacle « Musique et mentes-ries ». Au 100, rue Saint-André.

14 h : Le Carnaval de Québec : 3 visions cinématographiques : 1955-1962-1970. Musée de la Civilisation. Auditorium 2.

14 h - 17 h : Événement sculpture. Maison Bellanger-Girardin, avenue Royale, Beauport.

17 h : 5 à 7 à la Cage aux Sports, 8000, boul. Henri-Bourassa, Halles de Charlesbourg.

18 h, 19 h, 20 h, 21 h : Spectacle « Son et Lumière ». Place du Palais.

18 h - 22 h : Bonspiel de Carnaval. Club de Curling Jacques-Cartier, 1015, boul. St-Cyrille Ouest.

19 h - 22 h : « Au cœur du monde » vu par les artistes de la SAC. Galerie du Trait-Carré, 7985, rue Trait-Carré Est, Charlesbourg.

19 h 30 : Valse autour du monde avec un ensemble symphonique de 50 musiciens. Salle de bal du Hilton international Québec. Prix d'entrée : 50 \$.

20 h : Soirée country. Centre municipal des Congrès de Québec. Prix d'entrée : 10 \$.

20 h 30 : K.D. Lang au Grand Théâtre. Prix d'entrée : 18 \$; 22 \$

21 h : Soirée Oktoberfest. Salle de bal, Hôtel des Gouverneurs, Ste-Foy. Prix d'entrée : 10 \$.

Laval est très déçue du rejet de ses offres par les professeurs

L'université Laval se dit très déçue du rejet massif de ses offres par les professeurs et de la tenue d'un référendum portant sur des grèves sporadiques. Elle se tient à l'entière disposition du conciliateur.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

« Nos offres de la semaine dernière étaient extrêmement sérieuses et substantielles. Elles ont été faites en vue d'un règlement. Or l'écart qui demeure entre elles et la position des professeurs est considérable. Il est difficilement envisageable que l'université aille au bout des demandes syndicales à cause de sa situation financière », a affirmé au SOLEIL, hier, le principal négociateur de l'université, M. Jacques Samson.

Selon l'adjoint à la vice-rectrice aux ressources humaines, une grève — même sporadique — risque de compromettre le trimestre de certains étudiants. « Un trimestre normal exige 12 semaines d'enseignement. Or, il y a eu jusqu'à maintenant des journées d'études. Ces journées ont quelquefois entraîné des annulations de cours puisque des professeurs ne se sont pas présentés à ces derniers. S'il fallait qu'une grève touche deux ou trois mardis ou mercredis, on risquerait de compromettre le trimestre de certains étudiants. C'est inquiétant », affirme M. Samson.

Une inconnue

Rappelons que 479 des 754

professeurs qui ont participé à l'assemblée générale, mercredi soir, se sont prononcés pour des débrayages sporadiques. C'est près de deux sur trois. Mais comme, en vertu des statuts du syndicat, ce vote devait être pris à la majorité absolue des 1067 membres en règle, il aurait fallu l'adhésion de 534 personnes. D'où la nécessité du référendum de 48 heures, qui a débuté hier matin et se terminera à 10 h demain. La majorité, cette fois, sera établie sur le nombre de voix exprimées.

La logique mathématique laisse croire que le vote de grève sporadique passera comme une lettre à la poste. Mais le porte-parole de l'université préfère garder la tête froide et attendre. « Il existe une inconnue. Comment voteront au référendum les 320 membres qui n'ont pas assisté à l'assemblée syndicale? » demande-t-il.

Le négociateur patronal assure que Laval demeure à la disposition du conciliateur pour retourner à la table de négociation. Il croit toutefois que les échanges traversent une période de gel de 48 heures. « Le syndicat ne voudra sans doute pas reprendre les négociations durant le référendum », dit-il.

Aménagement d'un nouveau pavillon au coût de 7 millions \$ au cégep Garneau

Le cégep François-Xavier-Garneau, à Québec, inaugurera un nouveau pavillon en septembre.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Un contrat de 7 millions \$ a été signé, hier, pour la réfection et le réaménagement de l'édifice de cinq étages qui abritait jusqu'à tout récemment le ministère de l'Énergie et des Ressources, au 1620, boulevard de l'Entente. Cette bâtisse avait été acquise par le cégep, en 1988, au coût de 1 million \$, avec la collaboration des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Science, des Affaires internationales et de la Société immobilière du Québec.

L'édifice retrouvera en quelque sorte sa vocation première puisqu'il s'agit de l'ancien pavillon des sciences de l'université Laval.

Ce nouveau pavillon ajoutera quelque 100,000 pieds carrés d'espace aux 360,000 pieds carrés occupés actuellement par les trois autres pavillons du cégep. Il permettra de rapatrier sur le campus certains départements qui étaient éparpillés soit à l'école Saint-Charles-Garnier, à Sillery, soit au CHUL, à Sainte-Foy.

L'édifice rénové abritera donc les départements d'hygiène dentaire, de réadaptation physique, de documentation, de techniques auxiliaires de la justice, de même que les départements d'informatique et de mathématiques.

Depuis 20 ans

Selon le président du conseil d'administration, Me Pierre Déglise, le collège Garneau est particulièrement fier de cet agrandissement qui vient couronner vingt ans de services à la communauté de la région de Québec.

« Le collège pourra ainsi offrir à sa clientèle, composée de 4200 étudiants réguliers et de 6000 étu-



Le président du conseil d'administration du collège François-Xavier-Garneau, Me Pierre Déglise, le directeur général, M. Jean Asselin, en compagnie de l'architecte, M. Fernand Tremblay, et l'entrepreneur, M. Jean Méthot, qui réaliseront le réaménagement du nouveau pavillon, au coût de 7 millions \$.

dants inscrits à l'éducation des adultes, un campus encore plus fonctionnel, remarquable par son architecture et ses grands espaces d'arbres et de verdure », a ajouté le président.

L'ouverture du nouveau pavil-

lon complétera le programme d'acquisition de bâtisses du cégep Garneau. Dans la phase ultime du plan directeur, il restera à réaménager certains locaux à l'intérieur des bâtisses existantes.

Selon le directeur général, M.

Jean Asselin, le cégep ne prévoit pas de hausse de clientèle dans les prochaines années. Le nombre d'étudiants se stabilisera et pourrait même diminuer si on se fie aux statistiques de la clientèle scolaire pour l'ensemble du Québec.

Recrutement à Charlesbourg

CHARLESBOURG — Les membres de la Chambre de commerce de Charlesbourg tiendront une journée spéciale de recrutement à la boutique Le Charlemagne, des Halles Centrebourg, au 8000, Henri-Bourassa à Charlesbourg, le 13 février, de 9 h 30 à 17 h 30. On tentera par téléphone d'obtenir 200 nouveaux membres.

Gérard Barbin devient directeur de cabinet du maire Jean-Paul L'Allier

Président et directeur général de la Société de développement des coopératives au gouvernement du Québec depuis 1984, M. Gérard Barbin deviendra directeur de cabinet du maire de Québec,

M. Jean-Paul L'Allier, à compter du 26 février.

LE SOLEIL

Pour le maire L'Allier, cet homme âgé de 61 ans, avec une riche expérience de l'administration publique, lui sera un collaborateur précieux pour la coordination des grands dossiers de la ville de Québec. M. Barbin aura comme adjoint M. Richard Lacasse, qui était recherchiste du Rassemblement populaire avant les élections municipales et qui remplissait jusqu'ici le poste de chef de cabinet par intérim.

M. Barbin signera un contrat de deux ans. Il fut directeur général de l'Institut coopératif Desjardins de 1963 à 1975, sous-ministre des Affaires culturelles de 1975 à 1977, sous-ministre au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de 1977 à 1978 et président-directeur général de Radio-Québec de 1978 à 1983.

Dans le domaine international,



M. Gérard BARBIN

il a fait partie de plusieurs missions, notamment pour le compte de l'Agence canadienne de développement international et de l'UNESCO.

LES 4 SALONS DE LA RÉUSSITE SOUS LE MÊME TOIT



VERS UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE



UTILISEZ LE SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS POUR VOUS ENRICHIR

- Choisissez le meilleur REER sur le marché
- Faites plus d'argent avec les fonds mutuels
- Profitez de votre exemption d'impôt de 100,000\$
- Apprenez à investir à la bourse
- Renseignez-vous sur la loi 146 qui partage vos biens

RÉUSSISSEZ DANS LE MONDE DES AFFAIRES

Canalisez votre esprit entrepreneurial dans des projets d'avenir:

- «Success Story» • Conférences • Démarrage d'entreprise • Gestion du temps • Conseils à l'exportation • Forum «Entreprendre Plus»
- Librairie du succès • Ordinateurs et bureau à domicile

FAITES DE L'ARGENT DANS L'IMMOBILIER

Enfin, un Salon sur tous les secrets du métier:

- Comment acheter votre résidence • Investir dans les propriétés à revenus • Négocier une hypothèque • Rénover • Gérer un duplex
- Spéculer sur les terrains • Dénicher des propriétés à prix réduits • Vous retirer dans le sud

FAITES PARTIE DE LÉLITE

Pénétrez dans l'univers fascinant du Salon des Connaisseurs.

- Tableaux et sculptures • Encan
- Antiquités • Art contemporain
- Vernissages • Métiers d'art

Consultez le guide officiel dans Le Soleil du samedi 10 février

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC • 15-18 FÉVRIER

Jeu. au Sam.: 12h - 22h • Dim.: 12h - 18h

ENTRÉE GRATUITE
Présentez ce coupon à l'entrée du Centre des Congrès de Québec et vous recevrez un passeport permettant de visiter gratuitement les Salons de la Réussite aussi souvent que vous le désirez.

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
15-18 FÉVRIER

Jeu. au Sam.: 12h - 22h • Dim.: 12h - 18h

loto-québec Résultats

Tirage du 90-02-07

6/6	1	2 181 121,00 \$
5/6 +	4	205 994,70 \$
5/6	179	3 520,10 \$
4/6	11 814	102,50 \$
3/6	223 411	10,00 \$

11 12 28 30 39 48

No complémentaire: **16**

GAGNANTS LOTS

VENTES TOTALES: 15 735 657 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-02-10

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA SAINT-VALENTIN

L'HÔTEL DES GOUVERNEURS
Place Dupuis, Montréal

vous offre
SON FORAÎT ROMANTIQUE
incluant
Dîner de gourmet en tête-à-tête
Chambre de luxe pour une nuit
Petit déjeuner d'amoureux à la chambre
disponible du vendredi 9 au dimanche 18 février, 1990

139,00 \$
pour 2 personnes, taxe et service inclus

Pour toutes réservations: 1-800-463-2820

HÔTEL DES GOUVERNEURS
Place Dupuis
1415, rue St-Hubert, Montréal H2L 3Y9 (514) 842-4881

Perspective d'un échec de l'accord du lac Meech

Robert Bourassa évoque l'idée d'une institution supranationale commune

Après le choc de sa déclaration de Bonn sur la possibilité d'une nouvelle « superstructure » politique, le premier ministre Bourassa n'a rien fait pour dissiper l'incertitude qu'engendre la perspective d'un échec de l'accord du lac Meech, en évoquant pour la première fois, hier, l'idée d'une « institution supranationale » commune au Québec et au reste du Canada.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« S'il n'est pas ratifié, je peux garantir qu'il y aura une superstructure ou une institution supranationale qui garantirait aux investisseurs étrangers que le Québec et le Canada sont un endroit sûr où investir », a-t-il déclaré, à l'occasion de sa première conférence de presse depuis qu'il est rentré d'Europe, en début de semaine.

Loin de rassurer ceux qui lui prêtent des intentions crypto-souverainistes, M. Bourassa a plutôt repris ses comparaisons avec le Marché commun, qu'il voit évoluer vers une union monétaire, donc politique, sous-entendant qu'une formule semblable pourrait s'appliquer ici. « Est-ce que cette union politique-là, c'est une superstructure, est-ce que c'est un néo-fédéralisme ? Est-ce que c'est

une institution supranationale ? Tout ça est une modalité », a-t-il dit.

Si le Parlement européen était éventuellement chargé d'appliquer une politique monétaire commune à l'Europe des 12, cela supposerait « des concessions de souveraineté », donc une certaine forme de fédéralisme ou de néo-fédéralisme, constate M. Bourassa.

D'où la comparaison avec la situation canadienne : « Quelle différence y a-t-il entre un fédéraliste et un néo-fédéraliste ou des institutions qui s'orientent vers un fédéralisme ? »

Quand il a parlé de « superstructure » devant des investisseurs allemands, il a simplement utilisé le « langage européen », a expliqué M. Bourassa, ajoutant que « tout ça peut rapidement devenir une question de sémantique ».

« C'est clair, là ? », a-t-il lancé à la fin de sa conférence de presse, visiblement amusé par la mine sceptique des journalistes.

Même si le programme du PLQ repose « pour l'instant » sur l'hypothèse d'une ratification de l'accord du lac Meech, « aucune hypothèse ne peut être exclue » en cas d'échec », a dit M. Bourassa, refusant d'imposer quelque limite que ce soit au travail du comité créé au sein du PLQ pour élaborer divers scénarios pour l'après-Meech.

Bilinguisme

Invité à commenter le ressac antifrancophone qui secoue le Canada anglais, que M. Peterson attribue à la loi 178 et à l'utilisation de la clause nonobstant, M. Bourassa a répliqué que le Québec n'avait pas de leçon à recevoir sur la façon de traiter sa minorité, surtout après la récente décision de la cour d'appel du Manitoba, qui a refusé aux francophones le droit à leurs propres commissions scolaires.

Tout en assurant qu'il ne fallait voir aucun lien avec la crise linguistique que traverse actuellement le Canada, M. Bourassa a

confirmé que le bilinguisme pourrait être rétabli dans la signalisation routière et les messages relatifs à la sécurité publique, notamment dans les centres de ski.

Le premier ministre a soutenu que M. Gérard Godin avait lui-même envisagé de tels assouplissements à la loi 101, en 1985, alors qu'il était le ministre responsable de cette législation dans le gouvernement Levesque. M. Godin a aussitôt nié ces affirmations.

Hydro-Québec et TPS

Sous prétexte que la question n'a pas encore été débattue au conseil des ministres, M. Bourassa a refusé de se prononcer sur les substantielles augmentations des tarifs d'électricité qu'Hydro-Québec s'approprié à demander au gouvernement et que la ministre Lise Bacon semble encline à accepter.

Alors que le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque s'active à la préparation du prochain budget, dont le dépôt est prévu pour le mois d'avril, M. Bourassa a également refusé de commenter la possibilité que le Québec crée sa propre taxe sur les produits et services (TPS).



Alain BOUCHARD

Monsieur Torse 84

Froggy a une grosse nouvelle pour nous autres. Il se laisse pousser les cheveux jusqu'aux jarrets. Et il mesure 1,87 mètre. « J'ai 26 ans, dit-il. Ça va en prendre à peu près 15. Donc, ce sera fait à 40 ans ».

Quand vous me dites que les artistes ne savent pas planifier, qu'ils fonctionnent toujours à court terme, bref, qu'ils sont anarchiques, vous pouvez bien aller vous faire cuire un oeuf. Si c'est pas de l'organisation, ça, 15 ans sans se couper les cheveux, je me demande bien ce que c'est...

Je vous ai déjà parlé de Froggy. Une ou deux fois, je crois. Il chante dans le tunnel du mail Saint-Roch (alias Centre-Ville), l'hiver. L'été, il chante un peu partout au grand air.

Je me rappelle, le 2 janvier, dans la côte Sainte-Claire, en haut de l'ascenseur. Il remontait avec sa guitare en bandoulière, l'air dépité. « Le mail est fermé. Tout est fermé, le 2 janvier. Pas moyen de gagner ma vie. Pas moyen de gratter un peu mes cordes. Drôle de système... » C'est à ce moment qu'il m'avait parlé de ses cheveux pour la première fois. On y est revenu, cette semaine.

— Pourquoi au juste, jusqu'aux jarrets ?

« Parce que je veux faire à la fois du western et du rock. Et qu'il n'y a plus personne qui a les cheveux longs, chez les chanteurs. Je veux dire vraiment longs. Regardez René Simard, Francis Cabrel, Michel Rivard. Ils ont tous les cheveux courts ».

Actuellement, il fait western seulement. « Lonesome cowboy... I feel so lonely... » La mélancolie est d'autant mieux réussie que Froggy est en grosse peine d'amour. « Je suis rendu que je fume comme un trou, dit-il. Et que je bois aussi... Depuis le 24 juin, depuis que ma blonde m'a laissé ».

Le rock suivra, dès que les cheveux auront poussé un peu. « Et là, dit-il, je vais prendre les grands moyens. Je vais me servir de mon look. Comme Madonna ! Je suis prêt à enlever mon chandail et montrer mon torse de Monsieur Torse 84, à Edmonton... »

Edmonton, c'est même pour ça qu'il s'appelle maintenant Froggy. Il avait séjourné là-bas quelques années. Ça aussi, je vous en ai déjà parlé, c'est seulement que vous n'avez pas de mémoire.

Savez-vous pourquoi il ne veut pas dire son vrai nom ?

« Pour devenir célèbre, il faut savoir s'envelopper de mystère, dit-il. J'ai pris ça dans la publicité de la Caramilk ».

Dire qu'il y a du monde qui se demande si Alumas va faire de la poussière...

Le menton édenté

L'affaire Louis Turgeon, maintenant. Et je vous le dis : je clos le dossier avec le chapitre d'aujourd'hui. A moins que... à moins qu'il y ait une énorme manifestation de génie encore à venir. Et avec vous autres, bien sûr, on ne sait jamais.

Louis Turgeon, c'est cet écrivain orienteur bionomiste qui a récemment découvert que j'avais le menton édenté et qui en a dégagé la signification profonde en termes remarquablement savants. Quelqu'un lui répond, aujourd'hui. Bien sûr, j'aurais pu être tenté de publier la lettre parce qu'elle me flatte, mais je le fais à cause de ses mots savants, croyez-moi, croyez-moi pas...

Croyez-moi pas, tiens. Mais lisez la réponse, vous m'en direz tant !

« Monsieur Bouchard,

Vive la A-5 ! Je la lis assidûment. Je viens justement de terminer la lecture de Complexion d'intellectuel paru le 5 février 1990. Vous savez, l'article du « pas-n'importe-qui » Louis Turgeon. Je suis un des « drôles et des drôlesses » qui lisent vos écrits « stupides ».

Comment monsieur Turgeon fait-il pour prendre connaissance de vos chroniques, s'il ne les lit pas ? Mystère !

J'ai admiré, le ventre crampé, ce chef-d'oeuvre intellectuel qui a énormément élargi mon vocabulaire restreint. Toutefois, l'esprit peut se dépasser lorsqu'il se sent attaqué ; c'est le sentiment que j'ai éprouvé lorsqu'il a qualifié votre menton d'« édenté ». Cela m'a profondément affadi.

Ce lecteur (qui ne vous lit pas), était sûrement atteint d'aménorrhée mentale, d'apoplexie et de cachexie, au moment où il a conçu ce bilboquet atrabilaire, voire même mollard, béotien, approuvément attentatoire. Ces cogitations claudicantes, mièvres, démontrent une adiposité, un état de blastogénèse d'un pécaré éruciforme petiot, à teneur encéphalique colloïdale et dessiccative. Je qualifie sa lettre de béguètement antédiluviennne, d'archaïsme, d'aveulissement, de baroquisme conçus par un cercopithèque cavernicole à odeur alliécée, une monère cadavéreuse délétère, non accessible à l'entéléchie.

Monsieur Bouchard, je vous demanderais, encore « crampé », de ne pas faire paraître cette réaction dans votre chronique, à moins que vous n'en corrigiez les fôtes.

L. Guérin,
Écriviste désorienté et
bonhomme

P.S. : Être un menton, c'est comme le vôtre que je voudrais être.

Mon commentaire ?
Découpez l'avant-dernier paragraphe.
Moi, j'ai déjà découpé le post scriptum...

Dégâts à Loretteville

LORETTEVILLE — Les autorités de Loretteville évaluent actuellement l'étendue des dégâts causés par l'éclatement, mercredi, d'une conduite d'eau de la ville de Québec qui traverse leur territoire. « S'il y a des réclamations, Québec va être obligé de les accepter, car nous n'en sommes aucunement responsables », a affirmé hier le maire Denis Giguère, en précisant que les réparations pourraient intervenir cet été. La conduite d'eau en fonte datait de 1884. Un responsable de la ville de Québec a indiqué, hier, qu'il y avait deux autres vieilles conduites de 40 et 42 pouces dans ce secteur. Datant respectivement de 1914 et 1952, elles sont toutefois en acier renforcé de béton, donc beaucoup plus résistantes que celle qui vient d'éclater.

14 000 visiteurs à Rivière-du-Loup

RIVIÈRE-DU-LOUP — L'objectif du Musée du Bas-Saint-Laurent d'accueillir, en trois mois, 12 000 visiteurs à l'exposition Léonard de Vinci a été dépassé. On en a reçu 14 000. La direction du Musée est plus que satisfaite de cette performance.

★ LA BAIE ★



30% DE RABAIS

TENUES EN JEAN* DES BOUTIQUES JEUNESSE ET 317

Pour elle: Levi's, Hollywood, Ikeda, Santana et autres. Pantalons, jupes, vestes. Le choix peut varier selon le magasin. Tailles 27 à 32. Ord. 38 \$ à 80 \$ Solde 26,60 à 55,99 ch.

Boutique Jeunesse, rayon 466

Pour lui: Buffalo, Request, Edwin, Bugle Boy, Levi's. Tailles et coloris assortis. (* Ne comprend pas les articles "second choix"). Le choix peut varier selon le magasin. Ord. 50 \$ à 80 \$ Solde 35 \$ à 56 \$ ch.

Boutique 317

En vigueur jusqu'au samedi 24 février.



VOS CARTES SONT MAÎTRESSES! Nous ne travaillons pas les cartes. À la Baie, vous pouvez d'un grand crédit!

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

LA BAIE PRÉSENTE LE KIOSQUE EN FÊTE... POUR RÉPLIR DE RÊVES L'IMAGINAIRE DE VOTRE ENFANT!

Au rayon des vêtements pour enfant, vous trouverez toute une panoplie d'objets et de jeux inspirés des films de la série Contes pour tous de Rock Demers. Les préférés des enfants!

En primeur à la Baie seulement, jusqu'au 17 février, les nouveaux casse-tête inspirés de: La baleine et la grenouille, Les aventuriers du timbre perdu, Fierro, L'été des secrets et Bye Bye Chaperon Rouge, 4,95 ch. Prime: affiche en couleurs à l'intérieur de la boîte.



Selon un relevé syndical

Hydro a déboursé 13 millions \$ jusqu'ici à cause du conflit

Depuis le début du conflit de travail à Hydro-Québec, la société d'État aurait dépensé plus de 13 millions \$ pour payer les heures de temps supplémentaire réalisées par ses cadres et diverses autres dépenses reliées à la grève de ses 14 000 techniciens, employés de bureau et de métiers.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Un relevé de décembre 1989 du « compte des dépenses spéciales pour la grève », transmis hier au SOLEIL par le syndicat des employés de bureau de la région Montmorency, indique que 11 millions \$ ont été consacrés pour des salaires, 91 000 \$ à du matériel de transport, 192 000 \$ à du matériel et à de la fourniture, 2,2 millions \$ à des services achetés et 39 000 \$ pour diverses dépenses.

Le président du syndicat, M. Charles Paradis, estime que ces 13 millions \$ auraient pu être consacrés à autre chose. Il trouve déplorable que des fonds publics soient utilisés pour gérer un conflit de travail qui risque de trainer encore quelques mois. Selon lui, il s'agit d'un autre signe de mauvaise gestion de la part d'une société qui songe à réclamer des hausses de tarifs d'électricité de 8 à 9 %.

Selon M. Paradis, Hydro a acheté la loyauté et la collabora-

tion de ses contremaîtres et de ses chefs de section dans le présent

conflit, en leur accordant des compensations financières. La porte-parole d'Hydro-Québec, Mme Francine Charest, a refusé hier de confirmer ou d'infirmer le chiffre avancé par le

syndicat. « Pour évaluer le coût réel du conflit de travail, il faudrait comptabiliser les bris d'équipement, l'achat d'électricité aux réseaux voisins et le temps supplémentaire versé aux salariés de Manic 5 P.A. », de dire Mme Cha-

rest. La porte-parole trouve odieux que les syndicats ne montrent qu'un seul côté de la médaille.

Elle précise également que les cadres qui ont fait du « surtemps » l'ont bien gagné en sacrifiant leur

qualité de vie et en travaillant la nuit et la fin de semaine.

Les 14 000 employés d'Hydro ont débrayé environ 17 fois depuis le début de novembre. Leur convention collective est échue depuis décembre 1988.

tion de ses contremaîtres et de ses chefs de section dans le présent

Rapport synthèse sur l'état du réseau d'électricité

Le nombre et la durée des pannes ont diminué en 1989

Le nombre et la durée des pannes d'électricité ont diminué en 1989, mais le réseau de distribution d'Hydro-Québec demeure très vulnérable aux caprices de la météo, même si durant les 11 premiers mois de l'année, la société d'État a consacré 485 millions \$ à son entretien et sa restauration.

par MICHEL VENNE
de la Presse canadienne

C'est ce que révèle le premier rapport synthèse sur l'état d'avancement des travaux d'amélioration du réseau d'Hydro-Québec rendu public, mercredi soir, par la ministre de l'Énergie et des Ressources Lise Bacon.

Selon ce rapport, qui couvre les 11 premiers mois de 1989, le nombre de pannes d'électricité a chuté de 17 % en un an. De janvier à novembre, Hydro-Québec a enregistré 15 276 pannes contre

18 515 pour la même période l'année précédente.

La durée totale des interruptions de courant a également diminué considérablement. En 11 mois, le nombre moyen d'heures d'interruption de courant par client par année (ce qu'on appelle l'indice de continuité) est passé de 9,1 à 5,6.

Ce chiffre demeure quand même élevé si on le compare à la moyenne canadienne qui se situe à 3,5 heures d'interruption par an par client.

Vulnérable aux intempéries

Si les statistiques démontrent

une nette amélioration, le rapport reconnaît que le réseau est encore vulnérable aux sautes d'humeur de Dame nature.

Par exemple, en novembre dernier, le nombre d'heures d'interruption par client a connu une hausse vertigineuse de 34 % par rapport à l'année précédente « à cause des conditions climatiques très rigoureuses qui ont causé des pannes de plus longue durée ».

Par contre, souligne le rapport, « les conditions climatiques particulièrement favorables » expliquent en bonne partie les statistiques positives des mois d'été. « En effet, dit-on, les orages électriques qui sont la cause première de la mise hors service des transformateurs du réseau de distribution ont été moins nombreux et de faible intensité ».

Le directeur de la distribution chez Hydro-Québec, M. Camille Gaudreault, a fait sienne, hier, lors d'un entretien, la conclusion à laquelle en était venue la Presse canadienne.

« Avec les améliorations que nous avons apportées, on est en meilleure position, dit-il. Mais le réseau est encore fragile face aux intempéries. »

M. Gaudreault signale toutefois que le programme d'amélioration adopté par Hydro-Québec n'en est qu'à ses débuts. Lorsque tous les travaux prévus auront été réalisés d'ici cinq ans, dit-il, la fiabilité du réseau québécois sera aussi élevée que celle du reste du pays.

Les dépenses

Au 30 novembre dernier, 473,4 millions \$ avaient été dépensés dans le cadre des budgets réguliers alloués en 1989 pour l'entretien du réseau de distribution, en hausse de 14 % par rapport à 1988.

Environ 11 millions \$ supplémentaires ont par ailleurs été dépensés au cours de la même période dans le cadre du Programme d'amélioration de la qualité du service, un programme spécial auquel la société d'État prévoit consacrer 231 millions \$ d'ici à 1991 pour le renouvelle-

ment des équipements vétustes ou désuets.

Il a été mis en branle avec deux mois de retard, en août dernier, allège la société d'État, à cause principalement des négociations difficiles en cours pour le renouvellement des conventions collectives et des grèves rotatives qui ont suivi en fin d'année.

Ce retard explique pourquoi seulement 37 % des 30,6 millions \$ prévus pour ce programme en 1989 n'avaient été dépensés au 30 novembre, un retard peu significatif si l'on considère que plusieurs situations critiques qui devaient être réglées par ce programme l'ont été dans le cadre des activités régulières d'entretien, a expliqué M. Gaudreault.

Le rapport rendu public mercredi a été préparé à la demande du premier ministre Robert Bourassa à la suite de l'augmentation du nombre de pannes enregistrées au début de l'année dernière.

La ministre de l'Énergie et des Ressources Lise Bacon a annoncé que de tels rapports lui seraient dorénavant fournis deux fois l'an « afin que la population soit mieux informée des efforts que fait Hydro-Québec pour améliorer la qualité du service ».

VOTRE SALLE DE BAINS FAIT TRISTE MINE?

UN P'TIT COUP DE PINCEAU...
ET QUELQUES-UNES
DE NOS SERVIETTES
RADIANCE DE CANNON
ET LE TOUR SERA JOUÉ
À PEU DE FRAIS!

50% DE RABAIS

Voilà une solution-décor qui vous enchantera! Le résultat sera ravissant, croyez-nous! Nous vous proposons des teintes unies ou des rayures. Coordonnez-les à votre goût!

Serviette de bain. Ord. 20 \$

SOLDE 9,99 ch.

Essuie-mains. Ord. 14 \$

SOLDE 6,99 ch.

Débarbouillette. Ord. 8 \$

SOLDE 3,99 ch.

Linge de maison, rayon 601.

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!



la Saie

Frais de scolarité : l'ANEEQ demande à la population de l'appuyer

MONTREAL (D'après PC) — L'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEEQ) demande à la population québécoise d'appuyer sa lutte contre la hausse des frais de scolarité, comme l'ont fait, hier, les représentants de groupes d'étudiants universitaires de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Canada.

Dans son argumentation, la porte-parole de l'ANEEQ, Josette Côté, fait valoir que le gel des frais de scolarité, depuis 20 ans, a favorisé l'accès à l'université dans une province qui en avait bien besoin. À peine 11 % des Québécois de 25-44 ans ont un baccalauréat, a-t-elle souligné, en conférence de presse.

Mme Côté considère que les hausses annoncées avant Noël par le ministre de l'Enseignement supérieur, Claude Ryan, ne sont « qu'une tactique gouvernementale du petit à petit ».

Il est prévu que les frais de scolarité des étudiants, actuellement de 540 \$ par session, passeront à 890 \$ en septembre et à 1240 \$ en 1991.

Dans les autres provinces canadiennes où les frais de scolarité ont augmenté en moyenne de 20 % au cours des trois dernières années, en passant de 1170 \$ à

1437 \$, on a noté une évolution moins rapide du taux de fréquentation, a souligné la porte-parole de l'ANEEQ.

C'est notamment pour cette raison que la présidente de la Fédération des étudiants de l'Ontario, Edith Garneau et Catherine Louli, de la Fédération étudiante de la Colombie-Britannique et des Fédérations étudiantes du Canada, ont décidé d'appuyer moralement la lutte menée par l'ANEEQ.

« À chaque année au niveau pancanadien, les universités augmentent de 200 \$ ou 300 \$. Au cours des derniers dix ans, les frais de scolarité ont doublé à travers tout le Canada et même triplé dans certains cas », a souligné Mme Louli.

En ce qui a trait à la manifestation que l'ANEEQ organise pour la semaine prochaine, le 14 février, devant l'Université McGill, Mme Côté s'attend à une participation de 2000 à 3000 étudiants.

MicroBec

Ensemble spécial AT-286

- Processeur 80286 Landmark - 16MHz
- 1024K RAM (1 meg) extensible jusqu'à 4MB
- Zéro wait state - LIM EMS 4.0
- Boîtier compact de luxe
- BIOS AMI
- Horloge et calendrier permanents
- Pile rechargeable
- 8 tentes d'extension (6/16 + 2/8)
- Contrôleur 16 bits pour 2 lecteurs et 2 disques
- Disque rigide 40MB 28 ms très rapide
- Lecteur 5.25" 1.2MB/360k
- Moniteur VGA 14" Datatrain
- 256 couleurs
- Carte graphique ATI VGA Wonder 256k
- Souris Genius GM-6 à trois boutons
- Logiciel de dessin en couleurs
- Alimentation 200W
- Manuel de DOS 3.30 et 4.01 français
- Garantie 1 an sur les pièces et la main-d'œuvre

2 195 \$

Options disponibles

- Boîtier vertical (Tower) 50.00
- Extension de mémoire à 2048k (2meg) 199.00
- Lecteur 3.5" 1.44MB à la place du 5.25" 1.2MB 45.00
- Lecteur de disquettes 3.5" 1.44MB supplémentaire 155.00
- Disque rigide 40MB 28ms avec cache (IDE) 2.6x plus rapide 24.00
- Moniteur VGA Multisync 0.28mm (CM-8484E) 200.00
- Modem interne 2400 bps 100% compatible Hayes 179.00

L'imprimante Raven PR-9101: le compagnon idéal!

- 192 cps • 9 aiguilles • 11" • Plusieurs modes d'impression en qualité lettre • Compatible avec la plupart des logiciels sur le marché (WordPerfect, Lotus, etc.) • Alimentation en papier continu ou en feuilles simples • Garantie complète de deux ans • Câble parallèle inclus

285 \$

MicroBec Inc., 1010, boul. des Capucins, Québec G1J 3R8, 529-6322

Mulroney devant le Confederation Club

Sans le bilinguisme, le Canada n'est plus un pays

KITCHENER, Ontario (PC) — En cette période d'agitation linguistique, le premier ministre Brian Mulroney a rappelé aux Canadiens, hier, que le Canada ne serait rien d'autre qu'une annexe des États-Unis, s'il n'était pas bilingue.

« L'apogée ou le déclin de ce pays, a souligné M. Mulroney au Confederation Club, dépend de son caractère bilingue. Qu'est-ce que le Canada sans le bilinguisme ? Ce n'est plus un pays, c'est comme une annexe des États-Unis. »

Entreprenant une tournée pour se porter à la défense de l'unité nationale et des programmes de réduction des dépenses gouvernementales, le premier ministre s'est dit convaincu que « le fait de parler deux des principales langues du monde, c'est un avantage pour le Canada, non un obstacle. »

Voilà pourquoi la décision de municipalités comme Sault Ste. Marie de se proclamer unilingues anglaises ne peut être l'oeuvre que d'esprits étroits, et « les grands pays ne sont pas bâtis par de petits esprits. »

De plus, a-t-il ajouté, « des me-

sures prises en Alberta, en Saskatchewan et au Québec... ont miné la volonté du pays de protéger les droits des minorités ».

M. Mulroney a reconnu que les tensions linguistiques existaient dans le monde bien avant la fondation du Canada et qu'il n'est pas facile de trouver des solutions, mais, a-t-il noté, les luttes continues ne produisent aucun résultat.

Il a conclu sur ce point en répétant qu'une solution à court terme était la ratification de l'accord du lac Meech, qui va permettre au Québec de se joindre au reste du pays et qui va ouvrir la porte à d'autres changements constitutionnels, comme la réforme du Sénat.

TPS

Abordant la question des réductions des dépenses et de l'aug-

mentation des taxes, M. Mulroney a admis « qu'il va falloir en payer le prix politique. »

« Mais il fallait que cela soit fait », a-t-il signalé.

Le premier ministre a rappelé qu'au cours de leur dernière rencontre à Toronto, les six candidats à la direction du Parti libéral n'ont pu trouver aucune autre solution, lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils proposaient pour remplacer la fameuse taxe de 7 % sur les produits et services.

« Nous ne sommes pas des comptables au coeur de pierre, a-t-il dit. Nous sommes des gens avec une conscience sociale, mais nous réalisons que la prospérité ne se réalise pas avec des emprunts. »

« Le gouvernement du Canada ne fonctionne pas à la perfection, loin de là, mais il commence, croyez-le ou non, à fonctionner d'une façon efficace. On aperçoit maintenant la lumière au bout du tunnel déficitaire. »

Le premier ministre a fait re-

marquer que, sous le régime conservateur, les dépenses du gouvernement n'ont augmenté que d'environ 3,5 % par année, comparativement à une moyenne de 14 % au cours des 15 années précédentes.

D'autres mesures sévères seront incluses dans le budget du 20 février, a-t-il promis, afin de réduire les dépenses, le déficit et la dette nationale.

« Songez à ce que nous pourrions faire avec une partie de l'ar-

gent (39 milliards \$ par année) qui sert actuellement à payer les intérêts de la dette. Ou pensez à ce que les contribuables auraient pu faire eux-mêmes avec l'argent, s'il n'avait jamais quitté leurs poches. »

Peterson décide de ne plus se mêler de la crise linguistique

TORONTO — Alors qu'un nombre grandissant de municipalités ontariennes optent pour l'unilinguisme anglais absolu, le premier ministre David Peterson semble avoir décidé que la meilleure stratégie pour faire face à la crise linguistique est de s'en tenir à l'écart.

par SUZANNE STEEL de la Presse canadienne

« Il faut que les esprits se calment un peu maintenant », a déclaré le premier ministre qui, plus tôt cette semaine, avait qualifié la décision d'au moins 42 municipalités de « destructrice et injustifiée. »

« Nous devons nous asseoir et réfléchir sur cette question et ne pas prendre de mesures contre qui que ce soit. »

Cela signifie que M. Peterson — à qui la rumeur prête l'intention de déclencher une élection cet automne — ne projette pas de se lancer dans la mêlée et de s'aventurer à l'extérieur de Toronto dans le but de dissiper la confusion au sujet de ses politiques en matière de langue française.

« Il arrive que quelquefois ces choses-là ne calment pas les troupes, elles ne font que les exacerber », a-t-il déclaré, hier, avant de prendre le chemin de son bureau de Queen's Park où il doit avoir des consultations privées.

« C'est très dangereux de simplifier les choses à outrance et de dire que le fait de dépêcher un ministre à un endroit résoudra tous les problèmes. »

Des deux côtés, les gens font porter le blâme sur la réapparition des tensions linguistiques au gouvernement libéral sous prétexte que ce dernier n'a pas pris de mesures pour désamorcer la situation.

Confusion

Le premier ministre, cependant, pense que tout ça est dû à une mauvaise information et à l'incompréhension. Il dit que les municipalités sont confuses au sujet de ce que représente la Loi des services en langue française.

La loi, ne cesse-t-il de répéter, n'affecte point les municipalités. Elle requiert des services bilin-

gues dans les bureaux du gouvernement provincial seulement.

Si vous vivez dans une des 22 communautés de l'Ontario où plus de 5000 personnes ou 10 % de la population sont d'expression française, cela signifie que vous pouvez pénétrer dans n'importe quel bureau provincial et vous attendre à être servi dans la langue de votre choix.

Une foule de communautés — dont les plus importantes sont Sault Ste. Marie et Thunder Bay — ont passé des résolutions symboliques déclarant que les affaires devraient être menées en anglais exclusivement.

Les municipalités disent qu'elles comprennent la loi, mais elles ne croient pas le premier ministre lorsque celui-ci dit qu'il n'a pas l'intention de réviser la loi pour forcer les municipalités à fournir des services en français.

« Au cours des trois dernières années, Sault Ste. Marie et Thunder Bay et toutes les municipalités de cette province ont été tenues d'offrir et de payer pour l'établissement de programmes dont elles n'ont jamais été à l'origine », a déclaré le leader tory Andy Brandt.

À cause de cela, dit-il, les municipalités refusent de se fier à la

parole de M. Peterson, à savoir que le bilinguisme, en ce qui les concerne, ne figure pas à l'ordre du jour — particulièrement lorsque le premier ministre a déjà déclaré qu'il fera un jour de l'Ontario une province officiellement bilingue.

Frustration

Cela ne veut pas dire que les municipalités sont racistes, soutient M. Brandt. « La frustration n'est pas du racisme. »

M. Peterson dit qu'il effectuera comme prévu sa visite à Sault Ste. Marie le mois prochain mais n'a pas l'intention de modifier son itinéraire pour s'occuper de la question linguistique.

M. Peterson dit que son gouvernement est en train de faire « des tas de choses », pour apaiser les tensions linguistiques.

« Ces (problèmes) sont continus, il y a des discussions en cours, il y a des ministres qui s'en occupent régulièrement sur une base continue », dit-il. « Les faits sont connus, même si les gens choisissent de ne pas en tenir compte. »

M. Peterson espère que les tensions actuelles ne s'accroîtront pas.

« Elles sont là depuis 120 ans et à la fin de la journée nous devons nous en tenir aux principes auxquels nous croyons », dit-il. « Ce n'est pas toujours un débat raisonnable mais c'est un débat qui se poursuit. »



Pétition contre la TPS

Des représentants d'associations d'âge d'or, William et Edit Corns, ont présenté, hier, au leader néo-démocrate Audrey McLaughlin une pétition de 8000 noms pour protester contre l'imposition d'une taxe de 7 % sur les produits et services.

Avortement : l'État emprunte les traits de Jean-Guy Tremblay

OTTAWA (PC) — Il y aura d'autres Chantal Daigle si le projet de loi fédéral recriminalisant l'avortement entre en vigueur, soutient le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF).

L'été dernier, Jean-Guy Tremblay tentait d'obtenir de la Cour suprême qu'elle interdise à son ex-copie d'obtenir un avortement. Avec le projet C-43 du gouvernement Mulroney, l'État se présente sous les traits d'un Jean-Guy Tremblay déguisé, affirme l'organisme consultatif fédéral dans une analyse juridique du projet de législation.

Une substitution qui ne fera qu'amplifier les injustices commises à l'égard des femmes. Un

déguisement qui interdira l'avortement « dans des circonstances qui sont pourtant une source majeure d'inégalité sexuelle chez la femme, comme la violence et l'insécurité économique ». Dans sa forme actuelle, le projet de loi n'autorise l'avortement que si la santé ou la vie de la femme est menacée.

Le CCCSF a commandé en novembre dernier une étude du projet de loi auprès de l'avocate montréalaise Suzanne Boivin,

spécialiste du droit des femmes. L'avocate parvient à la conclusion que le projet législatif est inconstitutionnel.

L'avocate pense notamment que C-43 donne aux pères potentiels des chances supérieures à ce qu'elles étaient sous l'ancien régime de recourir aux tribunaux pour empêcher un avortement.

DU 17 JANVIER AU 17 FEVRIER

JUSQU'À 50% DE RABAIS SUR NOS FOURRURES PELISSES, CUIRS ET CHAPEAUX



LES FOURRURES Arthur Jobin Inc. MAIL CENTRE VILLE QUÉBEC 325-4684

ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS 1915

L'UNIQUE SOLDE



La lingerie, un amour de cadeau!



Pour la femme de votre vie: un hommage à sa féminité...

ROSA BORRA FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES PLACE DE LA CITÉ/NIVEAU BASILIAIRE

ENCAN PUBLIC • ENCANT PUBLIC • ENCANT PUBLIC • ENCANT PUBLIC

ENCAN

TAPIS PERSANS et ORIENTAUX

Pour non-paiement de traites bancaires à la date d'échéance NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS POUR LIQUIDER PAR ENCANT PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES, INCLUANT: tapis de soie, laine, Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara, Kashmiri, des tapis d'Iran, du Pakistan, de Chine, d'URSS et d'Afghanistan et plusieurs autres.

Toutes taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés.

Grandeurs à partir de 1'x1' à 11'x21'. Valeurs de 100\$ à 40000\$ la pièce. Bienvenue au grand public. Marchands exempts de taxe avec leur numéro de taxe.

Samedi 10 février à 13h30
(Inspection à compter de 12h30)

À L'HÔTEL LOEWS LE CONCORDE
(Salon Kreighoff)

1225, Place Montcalm, Québec
LES ENCANS BUTT
Liquidateurs - Encanteurs (514) 876-4043

Commentaires de l'encanteur: plusieurs magnifiques pièces! Venez miser! 10% de manutention à payer. Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèques avec identification requise.

ENCAN PUBLIC • ENCANT PUBLIC • ENCANT PUBLIC • ENCANT PUBLIC

ACHETEZ EN TOUTE SÉCURITÉ EXIGEZ LA QUALITÉ

EPSON

EPL-6000 LASER
"Laser économique"

- 100% compatible HP
- 6 pages/min. 300 • 300
- Panneau de sélection L.C.D. "Sélectype"
- Ports série, parallèle, RS-422

Travaux professionnels de traitement de texte. Idéal avec Wordperfect ou mise en page.

IDOS 3200, Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy 651-1882 Sans frais: 1-800-463-5285

ÉDITORIAL

Des hausses à légitimer

Volte-face de la ministre de l'Énergie et des Ressources: Mme Lise Bacon ne parle plus de hausses des tarifs d'électricité voisinant le taux d'inflation. Elle laisse plutôt entendre qu'elle penchera du côté d'Hydro-Québec dont il faut « respecter la saine gestion financière ».

Ainsi, le chat sort du sac. On sait maintenant que le consommateur ne pèsera pas lourd dans la balance quand le cabinet Bourassa se prononcera sur les demandes de la société d'État, le printemps prochain. Comment interpréter autrement un quasi-appui à des rumeurs qui précèdent les traditionnelles tractations en coulisse au lieu de la place publique.

Ces rumeurs effraient. On parle de hausses moyennes de 7 à 8 %, mais de 8 à 9 % pour le secteur résidentiel. C'est nettement au-dessus du taux d'inflation que les spécialistes situent autour de 5 % pour 1990. Nettement plus aussi que la hausse des salaires que le Conference Board du Canada prévoit à 5 % cette année.

Que les abonnés d'Hydro-Québec paient le prix des services reçus, ça va. Que la société d'État dispose des crédits essentiels à sa saine gestion, rien de plus normal. Mais qu'on nous explique pourquoi l'électricité coûte si cher aux consommateurs d'ici et le pétrole si peu à ceux des provinces ou pays producteurs.

Il serait inacceptable que les augmentations sous-tendent une volonté gouvernementale de puiser dans les coffres d'Hydro ou pour compenser des ponctions précédentes. La mission de la société d'État n'est pas de prélever des taxes pour un gouvernement en manque de courage pour équilibrer son budget.

Hydro-Québec se plaint de manquer d'eau, d'avoir des dettes à refinancer, se glorifie de signer de fabuleux contrats de vente d'énergie avec nos voisins du Sud et songe à investir 62 milliards \$ au cours de la prochaine décennie. Le gouvernement, lui, court après les industries énergivores. Où les Québécois trouveront-ils leurs profits à long terme? Hydro n'en dit mot.

Un débat public de fond s'impose. Les Québécois ont rendez-vous avec un projet de société à l'aube du millénaire qui subira les impacts environnementaux de l'exploitation de leur principale richesse naturelle. Ce n'est plus à la pièce qu'il faut évaluer les interventions d'Hydro-Québec, mais avec une vision globale.

Et en faisant passer l'intérêt des Québécois avant celui des alumineries. Faut-il vraiment bouleverser au plus tôt le Nord québécois? Il y a d'autres alternatives.

La société écologique américaine Audubon estime qu'une politique serrée de gestion de la demande et un programme de conservation d'énergie pourraient déboucher sur une réduction annuelle de 64 milliards de kW-heure. Hydro doit examiner ce créneau, à moins d'interpréter l'économie d'énergie comme une réduction de ses recettes.

La société d'État peut faire son mea culpa au chapitre du gaspillage. Ce sont moins les tarifs qui ont entraîné la clientèle vers la surconsommation que ses campagnes publicitaires bien orchestrées. Autant d'efforts en sens contraire produiraient plus de fruits que la douteuse excuse des hausses par le désir de contrer la dilapidation.

Mme Bacon et son prédécesseur ont ouvert la porte à un débat public sur la politique énergétique du Québec. Une commission parlementaire ne suffira pas et le printemps n'offre pas un délai suffisamment long. L'appétit d'Hydro doit être retenu en attendant l'heure de vérité de la société d'État et des choix de la communauté.

VIANNEY DUCHESNE

Quelques arpents

LEnvironnement et, ô surprise!, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, poursuivront en justice des gens de la Côte-de-Beaupré qui refusent d'obtempérer aux avis les sommant de ne plus continuer le remblayage des terres inondables le long du Saint-Laurent. Soixante-cinq dossiers seraient actuellement suivis.

Un réveil tardif. Cette pratique existe depuis 25 ans. La surface perdue de terres humides représente 400 hectares ou, si l'on veut, une bande de terre de 150 mètres par 27 kilomètres de longueur.

Habitats importants pour les poissons, les oiseaux migrateurs et les animaux à fourrure, ces terres assainissent naturellement les eaux du fleuve comme les deux stations d'épuration de la CUQ le feront artificiellement à compter de 1992, les 325 millions \$ qu'elles auront coûté, en moins.

Les remblayages illégaux découleraient de trois causes: 1 - l'inexistence du schéma d'aménagement de la MRC de la Côte-de-Beaupré; 2 - l'absence de réglementations municipales adéquates et, 3 - la volonté des dirigeants municipaux d'augmenter le territoire à développer.

Trop d'élus municipaux sont indécorables, on le sait, quand il s'agit de protection de l'environnement. Ils n'ont cure de détruire quelque milieu que ce soit, si utile soit-il, pour en tirer 200 \$ de taxes. Développement oblige.

Le ministère de l'Environnement, lui, existe depuis une décennie. Ses fonctionnaires ont eu, à moult reprises, l'occasion d'observer, par terre ou par air, la progression des dégâts causés au littoral de la côte. Sans qu'aucune action véritablement sérieuse ne soit prise.

Clifford Lincoln a plus tard tenté d'amener le gouvernement Bourassa à se doter d'une véritable politique de protection des rives et cours d'eau. Il a échoué.

Aujourd'hui, afin de pouvoir protéger adéquatement le littoral du Saint-Laurent, on a recours à la Loi sur les pêcheries et à l'Environnement Canada et Pêches et Océans qui administrent celle-ci.

La situation est loufoque. On veut corriger, aujourd'hui, ce qu'on a laissé consciemment se dégrader pendant des années. Mais, dit-on, « il vaut mieux tard que jamais. » Appuyons donc l'entreprise. Notre Saint-Laurent mérite cet effort pour les outrages qu'on lui a fait volontairement subir jusqu'à maintenant.

RAYMOND GAGNÉ

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

LE BAPTÊME DE SAINT PHILIPPE EDMONSTON



Votre Opinion

Un projet hideux

Bravo et merci à madame la mairesse de Sillery qui le 24 janvier 1990, laissait planer des doutes au sujet de l'aboutissement de ce hideux projet d'Alumax.

Si Québec, ville appartenant au patrimoine mondial, avait, à l'instar d'Ottawa une « Commission de la capitale », l'étude d'impact du projet Alumax aurait été faite en toute impartialité; Lavalin, on le conçoit aisément, en conflit d'intérêt évident, ne pourra jamais se le permettre.

Cette commission à sans doute contribué au fait qu'Ottawa protège les magnifiques berges de son canal Rideau ou de la belle route panoramique où l'on ne voit que verdure, maisons et musées.

Pourquoi la ville de Québec ne mérite-t-elle pas que le boulevard Champlain qui longe le magnifique St-Laurent soit le prolongement vert et pur de l'illustre Vieux-Québec? (...) Je demande à tous les Québécois de s'unir pour protéger nos espaces verts. Demain il sera trop tard. Ne tuons pas la beauté du monde.

Janette D. Bédard
Québec

Alumax à Sillery

Que voilà un bel exemple de planification municipale à la petite semaine! Québec occupe une position privilégiée pour le transport maritime à cause de la profondeur du fleuve qui permet un tirant d'eau supérieur à New York ou Baltimore. Depuis deux siècles on essaie de capitaliser sur ce fait. Mais depuis 30 ans les autorités portuaires sont laissées à elles-mêmes et en butte aux tracasseries de ceux-là mêmes qui devraient les supporter.

Un port ce n'est pas seulement un quai pour accoster des navires. Il faut des équipements à terre pour manutentionner la marchandise. Et ces équipements sont bruyants et souvent salissants.

Intelligemment le port s'est d'abord développé au pied du cap, niché discrètement hors de la vue de la haute ville. Mais voilà qu'un jour Sillery et Ste-Foy prennent la décision irrationnelle de permettre un développement résidentiel jusqu'au bord du cap. Le résultat?

Les installations à terre ne sont plus les bienvenues. Ailleurs les réservoirs! Ailleurs les équipements de manutention et les liens ferroviaires et routiers! Le port ne peut plus jouer son rôle. Chaque fois qu'il veut attirer des clients et leur offrir des services, il est traité comme une brebis galeuse. Et tout ça parce que des municipalités sans génie n'ont pas su intégrer la vocation portuaire à leurs pseudo-plans d'urbanisme.

Maintenant on écoeure le port

et ses clients avec des études d'impact à n'en plus finir. Qu'on exige de minimiser la pollution de l'air et de l'eau, c'est de bonne guerre. Mais pour l'aspect visuel ou le bruit des activités, c'est nier au port sa raison d'être.

Qu'attendent les ténors du développement économique de la région pour épauler les efforts du port à l'encontre de quelques « petits mon-oncles » arrivés sur le tard qui veulent protéger leur vue personnelle sur le fleuve?

Guy Lemieux
Ste-Foy

Transport de jour

(En réponse à madame Julie Paradis, côte de l'Église, Sillery)

J'ai lu avec intérêt votre lettre parue dans LE SOLEIL du 27 janvier courant.

Y a-t-il une solution au problème que vous soulevez? Sûrement oui.

Le transport de la neige le jour éliminerait vos déboires et ne nuirait d'aucune façon aux autres citoyens. On indiquait tout récemment dans un quotidien de la métropole que plusieurs villes de l'île de Montréal appliquent cette solution et que leurs commettants sont très satisfaits.

Il ne faut pas oublier qu'il est plus que nécessaire pour certaines artères de transporter la neige. De plus, les contribuables qui ont ce service en paient le coût.

Je suis persuadé que le transport le jour demeure la meilleure solution en attendant de trouver un autre endroit comme dépôt.

Léandre Faguy
Sillery

Toujours les ponts

Depuis au moins dix ans, la circulation automobile entre les deux rives à la hauteur de Québec-Lévis est un vrai cul-de-sac qui atteint le cauchemar...

Le ministère provincial des Transports en est conscient... Mais trouver le ou les bons moyens pour solutionner le problème tarde en bête! Les municipalités de la Rive-Sud commencent à crier fort. Ça leur a pris du temps à ajuster leur tonalité...

En ce moment, il y a deux ponts. Pourquoi des ingénieurs en charpente métallique n'imagineraient-ils pas une nouvelle voie sur le haut de chacun de ces ponts? La grande partie du travail serait accomplie. Pas besoin de piliers et autres superstructures etc. Comme le disait justement un auteur grec: « Le commencement est toujours la moitié du tout ». Ça coûterait moins cher que s'il fallait partir à zéro. Quant aux entrées et aux sorties, les ingénieurs et urbanistes ont assez d'imagination, que la formule tomberait comme un fruit mûr.

Bien sûr que la véritable si-

tuation, c'est un troisième pont via l'île d'Orléans, côté sud, et doubler sur la largeur le pont de la rive nord que l'on appelle dans le temps « le cou de Taschereau ». Ou revenir au pont de glace. Je ne suis pas sûr que la Garde côtière verrait ça d'un bon oeil...

Plus on attend pour construire sur les deux ponts existants ou celui de l'île d'Orléans, plus les coûts seront excessifs.

Face aux structures métalliques à réaliser, le chantier maritime de Lauzon pourrait être le constructeur. Ce serait plus pacifique et bénéfique que de construire des frégates!!!

Camille Fleury
Beauport

Soyons logiques

La lutte des États baltes et le Québec.

Ainsi, les pays baltes et d'autres républiques soviétiques adoptent des législations similaires à notre loi 101, i.e. une politique unilinguiste. Et la presse nord-américaine et canadienne-anglaise de sympathiser. Pourtant, il y a jusqu'à 40 % de russophones dans ces républiques.

Dites-moi par quelle acrobatie de l'esprit peut-on être en faveur de la démarche nationaliste, voire indépendantiste, de ces états et continuer à s'opposer à une démarche similaire au Québec?

Alain Raby
St-Jean-Port-Joli

Affamer mes chats?

(Réplique à M. Guy Lafleur, directeur des programmes à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale)

Vous avez signé, en décembre dernier, un article dans un quotidien montréalais, intitulé « Nous consacrons plus d'argent à nos animaux qu'au Tiers-Monde ».

Étant moi-même l'heureux élu de la confiance et de l'affection de deux merveilleux chats de gouttière, que je nourris avec amour, permettez-moi de m'inscrire en faux contre ce que vous insinuez dans votre article. En effet, vous laissez entendre que les gens qui font preuve de bonté envers les animaux, font nécessairement preuve d'égoïsme envers les populations affamées du Tiers-Monde.

Au contraire, le respect envers les animaux, ces êtres charmants qui font la joie de nos enfants, et de tous les adultes qui ont su en conserver le cœur et la bonté naturelle, est le propre d'une société civilisée, qui sait se montrer capable de compassion envers les êtres les plus faibles qui la composent.

Au lieu de vous plaindre des malheureux 108 \$ l'an que nous consacrons à l'humble pitance de nos chats et chiens, dont vous seriez d'ailleurs le premier à ne vouloir même goûter, prenez-

vous-en donc aux milliards que les gouvernements du Tiers-Monde gaspillent pour acheter des armes, qui servent à leurs armées de machos et à tuer plutôt que de nourrir leurs enfants.

Prenez-vous en donc aussi à ces gouvernements corrompus du Tiers-Monde qui, dans leur hâte pour se « développer » et dilapider les dernières ressources de notre planète, n'hésitent pas à massacrer sauvagement leurs forêts, provoquant la désertification de leurs pays, pour mieux y accueillir la famine!

Une petite détail: ces pays du Tiers-Monde où les enfants crévent de faim, sont aussi les pays où règne la cruauté généralisée envers les animaux! Comme disait Pythagore, « Tout le mal que l'homme fait aux animaux retombe sur l'homme. »

« Belzébuth, Béhémot! Allez, mes chats, à table! Votre mou est servi. »

Albert Daveluy
Québec

Notre vraie richesse

Le ciel semble nous tomber dessus. Après le projet d'Alumax à l'Anse-aux-Foulons, nous voilà avec Glaverbec à Saint-Augustin.

Entre deux nouvelles, aussi surprenantes l'une que l'autre, il y eut la Semaine des non-fumeurs. Somme toute, un examen de conscience. Intérieur, extérieur. L'homme ou la femme devant se restreindre, tandis que la grosse machine fumera de plus bel.

À bouts filtres ou non, les cheminées formats king size on continue d'ériger. (...) On doit se sacrifier pour promouvoir l'économie.

L'écologie en prend son parti. On galvaude l'environnement. Dans quelques temps, on aura prouvé à la population que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue sagement. Que les contraventions monétaires ne suffisent plus à stopper des robinets perfides. Et pourtant, devons-nous accepter ça? Conscients d'une génération en bout de piste, laissons-les s'extérioriser.

Conseillons-leur d'écrire à leurs maires, leurs députés (provincial, fédéral). Occupons-les dans des postes de radio, à ligne ouverte, où ils crieront leur mécontentement. Puis, à plus forte raison, dans un quotidien où on leur permet de s'exprimer en toute liberté d'esprit.

Ainsi nous aurons des pollueurs en moins, et des jeunes prêts à assurer la relève. Une bonne part de la facture ils assumeront, avec une main-d'oeuvre considérable. C'est là notre vraie richesse. C'est avec eux qu'il faut compter. C'est eux qu'il nous faut aimer. En leur léguant en héritage une terre. À prendre ou à laisser.

Pierrette Tondreau-Lefebvre
Québec

LE MONDE

La nappe de pétrole menace des plages

HUNTINGTON BEACH, Californie (AP) — Une nappe de plus de 1,1 million de litres de brut menaçait hier une réserve naturelle marine et des plages populaires du sud de la Californie, après que la coque du pétrolier American Tanker eut été apparemment percée par une de ses ancrs.

Mais des vents favorables ont fait que la nappe de pétrole est demeurée quasi stationnaire, à environ 1,5 km de la côte, malgré le courant. De plus, la mer est demeurée calme, ce qui facilite l'opération de récupération du pétrole.

Cette nouvelle marée noire, nettement moins importante que celle de mars 1989 en Alaska, qui concernait 38 millions de litres de brut, s'est produite mercredi après-midi en face de Huntington Beach, à 50 km au sud de Los Angeles.

L'American Tanker, un bâtiment de 247 m qui contenait 79 millions de litres de brut en provenance d'Alaska, manoeuvrait pour s'amarrer à un terminal en mer situé à trois km de la côte. D'après les premières indications de l'enquête, une des ancrs a déchiré un compartiment contenant 3,8 millions de litres, provoquant un trou de près d'un mètre au fond, selon un plongeur.

Des barrages flottants ont été mis en place autour de la nappe, mais toutes les plages ne peuvent être protégées, selon les gardes-côtes.



Des barrages flottants sont utilisés dans le but de retenir la nappe de pétrole.

Selon Pretoria, Mandela est trop menacé pour être libre

LE CAP (AP) — Des menaces de mort contre Nelson Mandela, venant d'extrémistes de la gauche et de la droite, sont l'un des facteurs retardant la libération du dirigeant nationaliste sud-africain, a déclaré hier un ministre.

Boris Eltsine juge les réformes insuffisantes

MOSCOU (AP) — Le contestataire Boris Eltsine et des militants progressistes ont déclaré hier que la décision du Parti communiste soviétique de renoncer à son monopole n'était pas suffisante pour mettre fin à la répression politique et à la centralisation du pouvoir.

« Il est nécessaire d'éliminer les organisations du Parti au sein de l'armée, de la police, du KGB, des tribunaux et de toutes les institutions de l'État », a déclaré Youri Mitinov, porte-parole de l'Union démocratique, un éventuel parti d'opposition.

Eltsine a été le seul membre du Comité central à voter contre les réformes politiques adoptées mercredi. Il a déclaré qu'elle n'allaient pas assez loin.

« J'avais de bonnes raisons de m'y opposer », a-t-il dit hier à son bureau près du Kremlin. « Mais je pense néanmoins que le programme représenté à défaut d'un pas en avant, au moins un demi-pas, et cela peut réduire les tensions avant le prochain congrès du parti. »

De son côté, Mitinov a dit que la pression pour des réformes venait de plus en plus de la rue et a rappelé une série de manifestations récentes au cours desquelles des Soviétiques en colère ont exigé la démission des dirigeants conservateurs locaux.

Mercredi, 6 000 personnes se sont notamment réunies devant le siège du PC à Donetsk pour exiger le départ d'Egor Ligatchev, le chef de file des conservateurs.

Propriété individuelle

Hier soir, lors d'une entrevue exclusive accordée au journaliste Dan Rather de la chaîne américaine de télévision CBS, Aelxndr Iakovlev, membre du Bureau politique et proche allié de Gorbatchev, a donné un aperçu des profondes réformes qui ont été adoptées. Il a notamment dit que le PC avait accepté le principe de la propriété « individuelle », c'est-à-dire l'entreprise privée. En réponse à une question de Rather, Iakovlev a dit que la propriété « individuelle » serait étendue aux centres de production de masse, un euphémisme pour décrire les usines.

Régime présidentiel fort

Par ailleurs, il est évident que le programme de réformes de Mikhaïl Gorbatchev conduira l'URSS à un régime présidentiel fort, le futur chef de l'État étant

élu en 1989 Gorbatchev, lequel dispose actuellement de vastes pouvoirs, tant sur le plan législatif que sur le plan exécutif.

La création d'un poste de président à l'occidentale reviendra au Congrès des députés du peuple, qui a le dernier mot pour toute modification de la Constitution.

D'après Iakovlev, le passage au système présidentiel permettrait à Gorbatchev une plus grande liberté de manoeuvre.

élu au suffrage universel direct.

Actuellement, Gorbatchev dispose du titre de président. Mais il est en réalité président du présidium du Soviet suprême, l'émanation du Congrès des députés du peuple. C'est cette instance qui a

Entretiens positifs de Baker et Chevardnadze

MOSCOU (AP, AFP) — Les États-Unis et l'Union soviétique ont fait des progrès hier en vue de la signature d'un nouvel accord sur la limitation des armements et envisageraient d'émettre une déclaration commune condamnant la décision d'Israël d'établir les immigrants juifs en Cisjordanie occupée.

De hauts responsables américains n'ont pas fait état de cette dernière question lors d'une séance d'information qui a suivi plus de sept heures de discussions entre le secrétaire d'État James Baker et le ministre des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze.

Toutefois, Gennadi Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères, a déclaré « qu'il était possible qu'à la suite des discussions américano-soviétique un point de vue commun soit exprimé sur ce sujet, pour condamner la décision d'Israël d'installer ses immigrants dans des territoires appartenant à d'autres ».

Reclamant l'anonymat, les res-

ponsables américains ont dit que les entretiens d'hier avaient permis d'enregistrer des progrès en vue de la conclusion de traités sur les armes nucléaires à long rayon d'action, les forces terrestres, chars et avions de combats en Europe, ainsi que sur l'interdiction éventuelle des armes chimiques.

Chevardnadze et Alexander Bessmertnykh, vice-ministre aux Affaires étrangères, ont livré la même estimation positive des entretiens.

À Moscou, le porte-parole Guerassimov a précisé que les deux pays étaient « très proches d'un accord » sur trois points faisant obstacle à un traité sur une réduction de moitié des armements stratégiques.

En Bref

Progression plus lente du sida

ATLANTA, Georgie (AF) - Le nombre de nouveaux cas de sida a augmenté de 9 % en 1989 aux États-Unis, la progression la plus faible jamais enregistrée, mais l'épidémie s'est propagée plus rapidement parmi les hétérosexuels, les nouveau-nés et les femmes. Selon le centre national pour le contrôle des maladies (CDC), 35.238 cas ont été enregistrés l'année dernière contre 32.196 en 1988. En 1987, l'augmentation avait été de 60 % et de 34 % en 1988. Sur les cas rapportés en 1989, 56 % concernaient des homosexuels ou des bisexuels. En revanche, parmi les hétérosexuels (4 % des cas rapportés), l'augmentation est de 27 % par rapport à 1988. Le nombre de femmes infectées par le virus a atteint 3931 l'année dernière, soit une augmentation de 11 %.

Arme contre l'intifada

JERUSALEM (AP) — L'armée israélienne a introduit dans son arsenal de répression contre l'intifada une nouvelle arme: un canon lance-gravier capable d'envoyer par minute 600 pierres de la taille d'un oeuf à 75 mètres de distance, selon la radio israélienne. « Nous ne donnons pas de détail concernant des systèmes qui en sont encore au stade du développement », s'est borné à déclarer un responsable militaire. L'engin a été utilisé la semaine dernière en Cisjordanie.

Accord de cessez-le-feu

BEYROUTH (AFP) - L'armée du général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises ont conclu hier soir un cessez-le-feu et ont renoncé à recourir aux armes pour régler leur différend, selon un communiqué d'une commission de médiation où siègent les deux parties depuis mercredi. Au moment où le cessez-le-feu a été conclu, plus de 1000 miliciens musulmans, appuyés par des chars, s'étaient massés sur les trois fronts bordant le territoire chrétien.

Découverte médicale

WASHINGTON (AP) - Un gène qui est efficace contre un rare cancer de l'oeil peut aussi être utilisé avec succès contre les tumeurs malignes de la prostate, l'un des cancers les plus courants chez les hommes, selon une étude qui sera dévoilée aujourd'hui par des chercheurs de l'Université de la Californie. Selon ces chercheurs, le gène *retinoblastoma* injecté dans des cellules cancéreuses de la prostate a permis de supprimer la formation de tumeurs, lors d'expériences en laboratoire sur des souris.

Vermifuge contre le cancer

BOSTON, Massachusetts (AFP) - L'administration d'un vermifuge vétérinaire donne de très bons résultats contre le cancer du colon, selon une étude publiée hier dans le Journal de médecine de Nouvelle-Angleterre. Selon l'étude dirigée par le Dr Charles Moertel de la clinique Mayo de Minneapolis pendant trois ans sur 1296 patients, l'administration combinée du vermifuge levamisole et du produit traditionnel de chimiothérapie fluorouracil a permis de diminuer le taux de récurrences de 41 % et celui des décès du tiers.

« Nous voulons nous assurer qu'il pourra vivre en sécurité dans ce pays comme un citoyen libre », a précisé le ministre de la Loi et de l'Ordre Adriaan Volk.

Le ministre a aussi dit que l'état d'urgence, instauré par Pretoria pour mettre fin à une vague de violence anti-apartheid, devait être maintenu pour empêcher le sabotage des réformes mises de l'avant par le président Frederik de Klerk. Toutefois, Gerrit Viljoen, le ministre chargé de préparer les négociations avec les dirigeants noirs, a dit que l'état d'urgence prendrait fin dans quelques semaines, parce que le gouvernement avait réalisé que cette mesure ne facilitait pas la normalisation souhaitée.

L'Allemagne de l'Est assume sa responsabilité dans l'Holocauste

BERLIN-EST (d'après AFP) — L'Allemagne de l'Est a reconnu hier pour la première fois une part de responsabilité morale dans les horreurs nazies contre les Juifs, ouvrant ainsi la voie à l'établissement de relations diplomatiques avec Israël.

Le premier ministre Hans Modrow a déclaré dans une lettre que la RDA « reconnaît la responsabilité de l'ensemble du peuple allemand pour le passé ». La lettre ajoute que la RDA « reconnaît ses devoirs humanitaires à l'égard des survivants du peuple juif » et « confirme sa disponibilité à soutenir matériellement, de façon solidaire, les personnes persécutées par le régime nazi ».

En tant qu'« État antifasciste » fondé en 1949, la RDA avait toujours refusé jusqu'ici de reconnaître une quelconque responsabilité juridique ou morale dans les horreurs du IIIe Reich.

Le Congrès juif mondial s'est félicité hier soir de la décision de la RDA et a demandé une indemnisation appropriée et rapide des victimes juives.

NOS CHOCOLATS* TOMBENT TOUJOURS À POINT

Erico
524-2122
La Chocolaterie Érico
583, rue Saint-Jean, Québec

*Des chocolats maison!

NOUS OFFRONS LE SERVICE DE LIVRAISON.

NOUVEAU

chez Yves Rocher

Pour un teint clair, éclatant, jeune et en santé

BIONUTRITIVE

à la germastine

30% de rabais pour l'essayer

Centres de Beauté Yves Rocher

- Place Ste-Foy 654-9334
- Place Laurier 652-2355
- Galerias de la Capitale 623-9338
- Place Fleur de Lys 649-7111
- Galerias Chagnon (Lévis) 835-5321

Centres de Beauté
Yves Rocher
La beauté par les plantes

Le blanchiment des narco-dollars 360 milliards \$ chaque année

WASHINGTON (AP) — Le blanchiment de l'argent de la drogue et des nombreuses autres activités criminelles porte chaque année sur 360 milliards \$ dans le monde, mais cela pourrait bien être le domaine où le trafic de drogue est le plus vulnérable, estime un rapport rendu public hier par le Sénat américain.

Ce rapport affirme aussi que les principaux pays où l'argent est blanchi sont la Suisse, le Luxembourg, le Canada, les Bahamas, Panama et Hong Kong. Mais les criminels tentent aussi de développer des centres de blanchiment dans de petits pays, qui vont d'Andorre au Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides).

La législation américaine sur le secret bancaire oblige maintenant les banques à faire état des dépôts en espèces de plus de 10 000 \$

US, empêche en partie le blanchiment aux États-Unis. Mais, souligne le rapport présenté par le sénateur John F. Kerry sur la base de témoignages enregistrés l'automne dernier par les commissions des Relations étrangères et des Banques, les trafiquants de drogue « continuent à utiliser les banques étrangères et les filiales étrangères des banques américaines » pour blanchir leurs profits.

« Comme le blanchiment de l'argent s'opère essentiellement

par l'intermédiaire d'institutions financières légales, il s'agit du talon d'Achille potentiel du commerce illicite de drogue », note le rapport.

Revenus

Il attribue au secrétaire adjoint au Trésor Salvatore Martocchio l'estimation de 360 milliards \$ pour les revenus de la drogue, dont 130 milliards \$ générés aux États-Unis.

Le rapport souligne qu'il n'est guère facile de blanchir de telles sommes. Ainsi, 100 milliards \$ en billets de 20 \$ — la coupure la plus utilisée dans les transactions sur la drogue — représentent un poids total de 11 700 tonnes.

Walesa s'intéresse à la présidence de la Pologne

GDANSK, Pologne (AFP) — Le président de Solidarité, Lech Walesa, a affirmé hier qu'il se portera candidat à la présidence de la Pologne au cas où ses compatriotes le lui demanderaient.

En réponse à une question sur le point de savoir s'il briguera le poste suprême de son pays, le Prix Nobel de la paix a répondu : « Je ne me défilerais pas devant les responsabilités (présidentielles) si mes compatriotes me le demandent et si la patrie a besoin de moi ».

Lech Walesa a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse dans le foyer d'une usine de la petite ville de Tzew, à proximité de Gdansk, devant plusieurs cen-

taines de personnes, dont de nombreux ouvriers.

Dans six ans... ou moins

Les prochaines élections présidentielles devraient avoir lieu en 1995, le président de la république, le général Wojciech Jaruzelski, ayant été élu l'année dernière pour six ans.

Mais cette consultation pourrait intervenir bien plus tôt, notamment à la faveur de la mise en place d'une nouvelle Constitution, déjà ouvertement réclamée par les députés de Solidarité.

Scouts mixtes

LONDRES (AFP) — Le mouvement scout, fondé il y a 83 ans par Lord Baden-Powell pour les garçons, a annoncé hier qu'il avait décidé d'admettre dans ses rangs les filles de 6 à 15 ans.

Chaque groupe local, a toutefois précisé le dirigeant du mouvement Carth Morrison, aura pouvoir de décider s'il veut ou non admettre les filles. Mais la règle du mouvement, qui compte actuellement 680 000 membres au Royaume-Uni, sera modifiée pour permettre aux groupes qui le voudraient de devenir mixtes.

Une campagne était en cours depuis octobre dernier sur ce sujet, menée par trois adolescentes qui avaient demandé à entrer dans leur groupe local de Scouts, et avaient essuyé un refus.

Un sous-marin soviétique a subi un accident majeur

MOSCOU (Reuter) — Un sous-marin nucléaire soviétique armé de missiles balistiques intercontinentaux a subi un accident majeur en décembre dernier lors d'un test d'armement, a révélé hier le quotidien Komsomolskaya Pravda.

Le journal ne donne qu'un vague compte-rendu de l'accident, le dernier d'une série de catastrophes à frapper la flotte de sousmersibles nucléaires soviétiques.

Mais il est clair, malgré le peu de détails contenus dans l'article, que le réacteur nucléaire du sous-marin ou ses missiles ont laissé échapper de la radioactivité.

« Nous parlons d'un accident à un sous-marin nucléaire qui effectuait un essai de missile balistique », écrit le journal.

« Heureusement, il n'y a pas eu de perte de vie, mais un dommage considérable a été causé aux eaux et au territoire environnants », ajoute le quotidien.

Le compte-rendu ne donne aucune indication sur le lieu de l'accident, mais les sousmersibles soviétiques de la flotte du Nord, dont Severdmorsk est le port d'attache, patrouillent les routes commerciales de l'Atlantique nord et attachant une attention particu-

lière à la mer de Norvège.

Le compte-rendu, écrit par un membre du Parlement soviétique, déclare que la marine de guerre soviétique avait décidé de ne pas parler de l'accident.

En avril dernier, le sous-marin nucléaire soviétique Komsomolets avait pris feu et sombré au large des côtes norvégiennes. Quatre-vingt-cinq membres de l'équipage avaient trouvé la mort.

Une commission officielle avait attribué l'accident « à toute une série d'imperfections techniques dans différents systèmes du sous-marin ». La commission avait aussi blâmé le capitaine et son équipage pour leur lenteur à réagir après le début de l'incendie dans la salle des pompes.

En juin, un vétérate sous-marin soviétique chargé d'armes nucléaires avait été forcé de retraiter péniblement à sa base après que la rupture d'un tuyau eut entraîné la perte de l'un de ses réacteurs nucléaires.

jean
coulombe

BAYARD

VENTE SUR MESURE

100 \$ DE RABAIS à l'achat d'un complet sur mesure jusqu'au 28 février

Faites confectionner votre complet en choisissant parmi

- 87 OPTIONS DE COUPES
- 13 VARIÉTÉS DE DOUBLURES
- 400 ÉCHANTILLONS DE TISSUS (poids allant de 250 g à 500 g)

Votre complet taillé au laser en France avec votre monogramme à l'intérieur vous sera livré dans un délai de 15 jours.

Place Laurier
2^e étage, corridor est de la Baie
651-5959

Atelier du tailleur

Jean Coulombe Inc.

Nous réparons et transformons les vêtements auxquels vous tenez tant...

Pour hommes, femmes et enfants.

Spécialité: cuir et fourrure

1 seul atelier: Place Laurier



Atelier du tailleur

mail ouest, sortie est 8 et 9

651-9729

Printemps

FOURRURES INC.

s'associe à 6 manufacturiers réputés pour

LA SUPER VENTE

LIQUIDATION DE SURPLUS D'INVENTAIRE

DU 7 AU 17 FÉVRIER

PRIX LIQUIDATION

DESCRIPTION	VALEUR ESTIMÉE	PRIX LIQUIDATION	ÉCONOMIE
Vison femelle naturel	6 500\$	3 700\$	2 800\$
Vison femelle naturel	5 000\$	3 100\$	1 900\$
Vison mâle naturel	4 500\$	2 100\$	2 400\$
Chat sauvage	3 700\$	1 700\$	2 000\$
Renard	3 400\$	2 400\$	1 000\$
Phoque (Alaska Seal)	5 000\$	2 950\$	2 050\$

MANTEAUX POUR HOMMES, VARIÉTÉ DE FOURRURES, PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS

Chaque fourrure offerte à un prix irrésistible. Vaste assortiment

Facilités de paiement

Financement disponible sur place: 12-24-36 mois. Cartes de crédit: Visa, MasterCard, American Express. Pas de mise de côté.

Certificat de garantie contre toutes défectuosités n'incluant pas cependant la gratuité d'assurance et d'entreposage, disponible toutefois aux meilleurs taux en ville.

Exceptionnellement pour la durée de la vente, les conditions habituelles (12 mois sans intérêt, entreposage gratuit la 1^{re} année, assurance) ne s'appliquent pas.

GARANTIE D'UN AN

RÉPARATIONS GRATUITES

Printemps
FOURRURES INC.

(coin Charest / de la Couronne) Québec (418) 648-2727

Lots de
**PELISSES
ET CHAPEAUX**
À
LIQUIDER

Superbe manteau de castor long poil

Valeur estimée 3 000 \$

Prix liquidation **1 200\$**

Économie **1 800\$**

Plan de finance. Sujet à l'approbation du crédit.

12 versements mensuels de **114\$**

Totalisant **1 368\$**

Incluant **168\$**

pour le coût de l'emprunt à 24,92%

150 jaquettes et
manteaux 3/4
À SACRIFIER

Variétés de fourrures et de styles.
CHAT SAUVAGE

Valeur estimée 2 400 \$

PRIX LIQUIDATION

1 000\$

Économie de 1 400 \$

Fourrures haut de gamme

30 UNITÉS

Vison femelle **5 800\$** Économie 3 700\$

Valeur estimée 9 500\$

Vison femelle **6 000\$** Économie 4 000\$

Valeur estimée 10 000\$

Chat lynx **5 000\$** Économie 3 500\$

Valeur estimée 8 500\$